

L'hon. Bennett annonce la réorganisation du service civil

CENTRALISATION
DANS TOUS LES
DÉPARTEMENTS

Quelques-uns prévoient la fusion du ministère de la marine et des chemins de fer en un seul.

LES COMMUNICATIONS

Le gouvernement fédéral grouperait ses achats en un seul département, travaux publics ou autre.

LA COUPE DE SALAIRE

La fusion en un seul ministère — celui des transports — des départements de la Marine et des Chemins de Fer, la création d'un nouveau ministère — celui des communications — qui absorberait les Postes, et la centralisation sous un seul ministère — probablement celui des Travaux Publics — des divers services d'achat fédéraux, telles sont les réformes que le gouvernement Bennett a l'intention d'entreprendre dans un avenir prochain. C'est ce que le "Droit" a appris, cet après-midi, à bonne source. De plus, tel qu'annoncé par le premier ministre Bennett, la rationalisation du Service Civil, commencée avec la centralisation de la comptabilité au ministère des Finances, suivie par le regroupement de la traduction en un seul département, se continuera partout.

PAS DE COMMENTAIRES

Interrogé au sujet de la réorganisation dans le service civil, M. V. C. Phelan, président de la Fédération des fonctionnaires du Canada, a dit qu'il était trop tôt pour faire aucunes commentaires. Toutefois les rumeurs n'en vont pas moins leur train et l'on sait pertinemment que, dans le but d'effectuer d'autres économies, le gouvernement actuel centraliserait autant que possible, dans les ministères auxquels ils devraient appartenir logiquement, nombre de services fédéraux. Ainsi un service central d'achat, soit aux travaux publics, soit à l'imprimerie nationale, remplacerait bientôt les services d'achat particuliers à chaque ministère. On prévoit encore la fusion possible de deux ou même de trois ministères en un seul ou tout au plus en deux. On pense, par exemple, que le ministère de la marine et des chemins de fer ne feraient plus qu'un à l'avenir tandis que le ministère des postes serait absorbé du nouveau département des communications qui comprendrait: postes, télégraphes, radiophonie, téléphone et radiotélégraphie. Ainsi ce nouveau ministère qui deviendrait l'un des plus importants dans tout le pays aurait sous juridiction non seulement tous les bureaux de postes du pays, mais encore la commission de la radio, le réseau des postes radiotélégraphiques des ministères de la marine et de la défense nationale, les téléphones et télégraphes et l'aviation civile.

LES NOUVELLES
RELIGIEUSES

Abbe décédé. — M. l'abbé Pierre Leclerc, V. F., curé de Châteaufort, décédé à l'âge de 68 ans, il avait été élevé à la prêtrise par Mgr Bégin, le 27 mai 1892.

(Suite à la 3e)

PROCÉDURES CONTRE
LE DÉPUTÉ BÉLANGER
REJETÉES EN COUR

Les juges Jeffrey et Davis, siégeant à l'Original, déboutent les requérants de leurs procédures en invalidation électorale.

"REQUÉRANTS DE MAUVAISE FOI"

Spécial au Droit. — Le tribunal extraordinaire en invalidation siégeant aujourd'hui au palais de justice des comtés-unis de Prescott et Russell à l'Original a débouté les requérants en invalidation contre M. Aurélien Bélanger, député libéral élu au parlement provincial dans Prescott en juin dernier, des procédures qu'ils avaient prises le deux août dernier.

Les hon. juges Jeffrey et Davis de la cour supérieure d'Ontario, qui constituaient le tribunal, ont renvoyé la cause avec dépens pour les requérants quand le procureur de ceux-ci, M. Louis Cecil, de Hawkesbury, a demandé un autre accusant alléguant qu'on avait pas encore eu le temps de préciser les accusations contre M. Bélanger selon la loi des irrégularités électorales.

La cause avait été ajournée de décembre à aujourd'hui et les juges ont déclaré que les requérants étaient de mauvaise foi et que leurs accusations contre M. Bélanger étaient trop graves pour être ainsi prises à la légère. La demande en invalidation avait été faite le deux août dernier. La loi requiert des demandeurs de fournir des précisions au moins quatorze jours avant le procès.

(Suite à la 2e page)

La législature de Québec a été ouverte aujourd'hui

LA FRANCE SE RAPPROCHE DU SAINT-SIÈGE

PIERRE LAVAL

DÉCORÉ PAR LE
SAINT-SIÈGE

Il est question d'un concordat. Des relations plus étroites. Réception chaleureuse.

L'ENTRETIEN

Un riche cadeau au Souverain Pontife. Commentaires de l'Osservatore Romano.

LA RECEPTION

(Presse Associée, Agence Havas) CITE VATICANE, 8. — On ne officiellement aujourd'hui dans les milieux du Vatican, la rumeur voulant que le Saint-Siège et M. Pierre Laval, ministre des Affaires Étrangères de France, en soient venus à une entente préparatoire à un concordat entre la France et le Vatican.

Les premières dépêches au sujet de la rencontre de M. Laval avec le Souverain Pontife, disaient que M. Laval en était venu à une telle entente, dont on disait qu'elle faisait présager un rapprochement entre l'Eglise et l'Etat en France.

M. Laval est le premier homme d'état de France à visiter le Vatican depuis l'avènement de la Troisième République.

Profitant de quelques instants de répit dans les conversations pacifiques qu'il poursuivait en même temps à Rome, entre Mussolini et M. Laval, le Souverain Pontife a accordé une entrevue de cinquante minutes à ce dernier, au cours de laquelle, il a été question d'un concordat entre la France et le Vatican.

Au cours d'un entretien hier soir, avec Son Eminence le cardinal Pacelli, secrétaire d'état Papal, M. Laval a causé de ce concordat et de plusieurs autres questions.

Après plusieurs années d'éloignement la France reprenait ses négociations diplomatiques avec le Vatican en 1920, et depuis, les relations entre eux avaient toujours été très amicales, à part peut-être pendant quelque temps, à l'époque où Edouard Herriot était premier ministre. Il n'y avait pourtant jamais de concordat.

EN GRANDE POMPE. — Pierre Laval, premier homme d'état français à faire visite au Souverain Pontife depuis 1870 a été reçu.

(suite à la page 3)

L'hon. Hepburn est aujourd'hui à Saint-Thomas

TORONTO, 8. — Le premier ministre Mitchell Hepburn est arrivé à Toronto de bonne heure aujourd'hui. Après avoir passé quelques heures en ville, il est reparti pour Saint-Thomas, où il demeurera deux jours. Le premier ministre arrivait de New-York, à la suite d'un séjour d'un mois aux Antilles.

CALGARY, 8. — Le sénateur D.E. Riley, de High River, Alberta, a été nommé à la charge de président de la Western Stock Growers' Association. Il occupait ce poste depuis douze ans.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

L'ONTARIO NE VEUT PAS DE NOUVEAUX CHÔMEURS

AU VATICAN



M. PIERRE LAVAL, ministre des Affaires Étrangères de France, à qui le Souverain Pontife a remis hier la très grande décoration de l'Ordre de Pie IX. Au cours d'une entrevue de cinquante minutes, entre le Très Saint-Père et l'homme d'état français, il a été question d'un concordat entre la France et le Saint-Siège.

B. HAUPTMANN IDENTIFIÉ PAR UN VIEILLARD

Amandus Hockmuth raconte avoir vu l'accusé dans un auto, avec une échelle, le 1er mars, 1932.

POINTE DU DOIGT

W. A. KINNEY (P. A. Droits réservés, 1935) FLEMINGTON, N.-J., 8. — Bruno Richard Hauptmann a été identifié en cour aujourd'hui comme étant l'homme vu à Hopewell, N.-J., le soir du 1er mars 1932, date à laquelle le bébé Charles-Auguste Lindbergh fut enlevé de son berceau et tué.

Amandus Hockmuth, vieillard nerveux et portant une barbe à la Van Dyke, a affirmé avoir aperçu Hauptmann dans un auto. Il avait une échelle dans la machine. Le vieillard pointa dans la direction du charpentier du Bronx d'un doigt tremblant et s'écria: "Le voilà!"

Le procureur général David T. Wilentz a demandé au vieillard de descendre du banc des témoins, et de placer sa main sur l'épaule de Hauptmann. Edward J. Reilly, avocat de l'accusé, s'y objecta, et avant que la discussion ne fut poussée plus loin, Hockmuth déclara: "C'est l'homme entre la troupe d'état et l'homme en chemise blanche".

Néanmoins, il obtint la permission de descendre et de faire l'identification positive. Hauptmann secoua la tête négativement.

Le vieillard tremblait avec violence en rendant témoignage. Il réussit cependant à dire qu'il vit un auto gagner le sentier de la descente.

(Suite à la 3e page)

PETER WELTMAN EST ACQUITTÉ

Ce marchand d'Ottawa était accusé de négligence criminelle à l'Original.

(Spécial au Droit) L'ORIGINAL, Ont. 8. — Peter Weltman, marchand au no 348, rue Rideau, Ottawa, a été acquitté hier après-midi par le juge A. Constantineau siégeant en cour de comté. Il était accusé de négligence criminelle.

L'accusation découlait d'un accident d'auto survenu sur le chemin de Montréal le soir du 22 juillet dernier. À environ trois milles à l'ouest de Hawkesbury, Le camion conduit par Weltman vint en collision avec un auto dont le conducteur John Petrol d'Ottawa fut tué sur le coup. Il y avait cinq autres occupants dans l'auto. Tous furent blessés.

Me Camille Marion, C. J., de Rockland occupait pour la Couronne et Me Sam Berger d'Ottawa pour M. Weltman.

Frederick Perry mort à Londres

(Presse Canadienne) LONDRES, 8. — Frederick Perry, président de la compagnie canadienne Marconi, qui demeurait à Montréal depuis 1912 comme représentant de l'institution bancaire anglaise Lazard Frères, est mort à Londres après une brève maladie. Il était âgé de 61 ans.

WINDSOR DOIT ACCEPTER LA LOI COMMUNE

C'est la seule ville à date à s'objecter au paiement des secours en numéraire.

PROJET REJETÉ

Les autorités municipales de Windsor ne veulent pas que les chômeurs enlèvent la neige.

UNE ENTREVUE

(Presse Canadienne) TORONTO, 8 janvier. — Le gouvernement d'Ontario ne fera pas d'exception à sa politique de secours en faveur de la ville de Windsor. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui l'honorable David A. Croil, ministre du bien-être et des affaires municipales. C'est ce qu'il a annoncé aujourd'hui, à la suite d'une conférence avec deux membres du conseil de Windsor, Frank Dayus et Oscar E. Fleming, Jr.

LA FINANCE ATTAQUE LE PLAN BENNETT

TORONTO, 8 janvier. — Le discours de Sir John Aird, président de la Banque Canadienne de Commerce, est considéré comme une réponse du moins partielle — au programme économique que le premier ministre R.-B. Bennett prononce actuellement à la radio d'Ottawa. Les faits saillants du discours de Sir John Aird sont l'abaissement des tarifs et l'opposition à l'ingérence de l'état dans le commerce et la finance.

On lira un substantiel résumé du discours de Sir John Aird en page de finance.

UN ACCUEIL FAVORABLE À CES ACCORDS

Les autorités de plusieurs pays approuvent les accords franco-italiens.

PIERRE LAVAL

(Presse canadienne, via Havas) ROME, 8. — Pierre Laval, ministre des Affaires Étrangères de France, est parti de Rome aujourd'hui à midi pour Paris, après avoir négocié quatre accords relatifs aux relations franco-italiennes et à la paix de l'Europe centrale, au cours de négociations avec le premier ministre Mussolini.

Les documents ont été signés hier soir par les deux hommes d'Etat, au Palazzo Venezia.

Des dépêches de Michéon disant que sept personnes ont été tuées et quatre blessées dans un combat entre les troupes fédérales et des personnes qu'on accuse d'avoir conspiré contre le gouvernement. A Piedra, Les soldats, dit-on, emprisonneront dans une maison quatre soi-disant ennemis du gouvernement et les tueront.

Des soldats fédéraux et un certain nombre de rebelles ont été également tués dans un récent combat aux frontières de Durango et de Sinaloa, annonce-t-on du ministère de la guerre.

Dans la capitale, une foule estimée à 1,500 personnes attaque les quartiers généraux des chemises rouges, ennemis de l'Eglise, et cinq manifestants tombèrent sous les balles des défenseurs, au moment où on brisait les vitres et où on déchirait le drapeau antireligieux de l'association. Vingt-deux personnes furent blessées. La plupart des manifestants étaient des étudiants. Ils s'étaient réunis pour demander la démission de T.G. Canabal, fondateur de l'association des chemises rouges et secrétaire général de l'agriculture, qu'ils tiennent responsable de l'assassinat de cinq catholiques dans la banlieue de Coyocacan, il y a deux semaines. (Cinquante chemises rouges sont au pénitencier à la suite de ces assassinats.)

Des soldats ont protégé le palais présidentiel contre une attaque possible des étudiants.

FEU L'ABBÉ J. LEGENDRE

Un ancien curé de St-Laurent, ile d'Orléans.

QUÉBEC, 8. — L'abbé Joseph Legendre, ancien curé de St-Laurent, île d'Orléans, est décédé aujourd'hui après une maladie de plusieurs mois. Il était âgé de cinquante ans et était en retraite depuis novembre dernier.

Feu l'abbé Legendre naquit à Lewiston, Maine, et à l'âge de douze ans, il vint s'établir avec sa famille à Thetford Mines. Qu'il fut ordonné prêtre en 1913 et fit du ministère dans les comtés de Lotbinière, Beauce et Dorchester, avant d'être nommé curé de St-Laurent.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

LA FINANCE ATTAQUE LE PLAN BENNETT

TORONTO, 8 janvier. — Le discours de Sir John Aird, président de la Banque Canadienne de Commerce, est considéré comme une réponse du moins partielle — au programme économique que le premier ministre R.-B. Bennett prononce actuellement à la radio d'Ottawa. Les faits saillants du discours de Sir John Aird sont l'abaissement des tarifs et l'opposition à l'ingérence de l'état dans le commerce et la finance.

On lira un substantiel résumé du discours de Sir John Aird en page de finance.

UN ACCUEIL FAVORABLE À CES ACCORDS

Les autorités de plusieurs pays approuvent les accords franco-italiens.

PIERRE LAVAL

(Presse canadienne, via Havas) ROME, 8. — Pierre Laval, ministre des Affaires Étrangères de France, est parti de Rome aujourd'hui à midi pour Paris, après avoir négocié quatre accords relatifs aux relations franco-italiennes et à la paix de l'Europe centrale, au cours de négociations avec le premier ministre Mussolini.

Les documents ont été signés hier soir par les deux hommes d'Etat, au Palazzo Venezia.

Des dépêches de Michéon disant que sept personnes ont été tuées et quatre blessées dans un combat entre les troupes fédérales et des personnes qu'on accuse d'avoir conspiré contre le gouvernement. A Piedra, Les soldats, dit-on, emprisonneront dans une maison quatre soi-disant ennemis du gouvernement et les tueront.

Des soldats fédéraux et un certain nombre de rebelles ont été également tués dans un récent combat aux frontières de Durango et de Sinaloa, annonce-t-on du ministère de la guerre.

Dans la capitale, une foule estimée à 1,500 personnes attaque les quartiers généraux des chemises rouges, ennemis de l'Eglise, et cinq manifestants tombèrent sous les balles des défenseurs, au moment où on brisait les vitres et où on déchirait le drapeau antireligieux de l'association. Vingt-deux personnes furent blessées. La plupart des manifestants étaient des étudiants. Ils s'étaient réunis pour demander la démission de T.G. Canabal, fondateur de l'association des chemises rouges et secrétaire général de l'agriculture, qu'ils tiennent responsable de l'assassinat de cinq catholiques dans la banlieue de Coyocacan, il y a deux semaines. (Cinquante chemises rouges sont au pénitencier à la suite de ces assassinats.)

Des soldats ont protégé le palais présidentiel contre une attaque possible des étudiants.

FEU L'ABBÉ J. LEGENDRE

Un ancien curé de St-Laurent, ile d'Orléans.

QUÉBEC, 8. — L'abbé Joseph Legendre, ancien curé de St-Laurent, île d'Orléans, est décédé aujourd'hui après une maladie de plusieurs mois. Il était âgé de cinquante ans et était en retraite depuis novembre dernier.

Feu l'abbé Legendre naquit à Lewiston, Maine, et à l'âge de douze ans, il vint s'établir avec sa famille à Thetford Mines. Qu'il fut ordonné prêtre en 1913 et fit du ministère dans les comtés de Lotbinière, Beauce et Dorchester, avant d'être nommé curé de St-Laurent.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

IL PRESIDE



L'hon. E. L. PATENAUDE, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a présidé à l'ouverture de la législature de cette province.

CONTINUATION DES TROUBLES AU MEXIQUE

Une manifestation contre l'association radicale des chemises rouges.

TUES ET BLESSES

MEXICO, 8. — Les troubles religieux s'accroissent au Mexique, et cinq personnes ont été tuées et quatre blessées dans un combat entre les troupes fédérales et des personnes qu'on accuse d'avoir conspiré contre le gouvernement. A Piedra, Les soldats, dit-on, emprisonneront dans une maison quatre soi-disant ennemis du gouvernement et les tueront.

Des soldats fédéraux et un certain nombre de rebelles ont été également tués dans un récent combat aux frontières de Durango et de Sinaloa, annonce-t-on du ministère de la guerre.

Dans la capitale, une foule estimée à 1,500 personnes attaque les quartiers généraux des chemises rouges, ennemis de l'Eglise, et cinq manifestants tombèrent sous les balles des défenseurs, au moment où on brisait les vitres et où on déchirait le drapeau antireligieux de l'association. Vingt-deux personnes furent blessées. La plupart des manifestants étaient des étudiants. Ils s'étaient réunis pour demander la démission de T.G. Canabal, fondateur de l'association des chemises rouges et secrétaire général de l'agriculture, qu'ils tiennent responsable de l'assassinat de cinq catholiques dans la banlieue de Coyocacan, il y a deux semaines. (Cinquante chemises rouges sont au pénitencier à la suite de ces assassinats.)

Des soldats ont protégé le palais présidentiel contre une attaque possible des étudiants.

16 PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES

Un accident de chemin de fer en Russie.

MOSCOU, 8. — Seize personnes ont été tuées et 67 blessées dimanche dans une collision entre deux trains rapides, à 130 milles au sud de Léningrad. On apprend aujourd'hui. Les autorités soviétiques de Léningrad sont à faire des investigations et les personnes qui seront tenues responsables seront exécutées. L'expéditeur de trains d'autres employés de la station de Tolibine, près de laquelle l'accident s'est produit, et des employés de trains ont déjà été arrêtés.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

Le colonel Bovey dit que ce sera un carnage affectant hommes, femmes et enfants.

4ème SESSION DE LA 18ème

LÉGISLATURE

Le lieutenant-gouverneur E. L. Patenaude préside à l'ouverture de la session.

PROBLEMES OUVRIS

Plusieurs changements se sont produits depuis la dernière session.

PAGE FÉMININE

LA NEIGE TOMBE

La neige descend comme un appel de détresse. La saison sera rude encore aux pauvres gens, aux sans-gîte qui errent tout le jour et mendent un abri pour la nuit, pour ceux qui n'ont pas de quoi rassasier leurs petits.

Dans les prunelles agrandies par les veilles sans feu, ne cherchons pas à lire un nom, ne cherchons pas la cause de leur pauvreté. Nous ne voyons dans le passant qui tend la main qu'un quémendeur à qui nous jetons l'aumône avec un sourire forcé, les mêmes phrases contrainte. Notre obole apaisera sa faim pour quelques heures et ensuite? Il ira frapper à d'autres portes ou il rencontrera la même indifférence et peut-être le même refus.

Les mois d'hiver sont longs. Enveloppés dans nos vêtements chauds et douillet, nous affronterons le froid l'œil vif et les joues vermeilles. Nous entrerons en passant chez une amie ou au salon de thé grignoter des douceurs et boire un breuvage réchauffant. Nous ne connaissons pas l'inquiétude qui préside à la venue de la nuit dans les foyers sans feu, où les fenêtres ou les portes mal

Parmi les mères qui se désolent, se tourmentent pour leurs petits, il en est qui ont jointes donnent prise au vent glacé. connu l'aisance avant les revers, avant la pauvreté gênante qui éloigne des relations, qui fait le compte de tout, réduit au minimum les choses nécessaires à la vie; à la pauvreté qui lustré les habits, les élime jusqu'à la corde, transforme en pauvres gueux des êtres qui peut-être attendaient de l'existence le confort accordé aux autres.

Les pauvres sont encombrants pour notre egoïsme. Souvent vides de valeur et de vaillance, peut-être n'ont-ils pas su lutter pour conserver leur mince avoir. Quand cela serait, leur indigence, peu importe la cause, leur pèse suffisamment sans y ajouter le poids de notre mépris et de notre froideur.

Parmi cette foule errante, dont prend soin la charité fédérée s'il s'en trouve d'indignes, combien d'autres que désespère l'inaction. Songeons dans nos prodigalités à faire la part des miséreux.

La neige tombe... CONSTANCE.

L'HYGIÈNE

par *Dr. J. H. H. H.*
SERVICE D'HYGIÈNE DE L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE ET DE COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

L'appendicite

Durant l'année qui s'est écoulée, l'appendicite a causé, au Canada, plus de mille quatre cents décès. Cette maladie, à elle seule, a fait plus de morts que la fièvre typhoïde, la rougeole, la fièvre scarlatine, la coqueluche et la diphtérie réunies. Les accidents causés par le trafic sont malheureusement trop fréquents mais ils sont en moyenne moins fatals que l'ensemble des cas d'appendicite.

La ville de Philadelphie a accordé à cette maladie une attention toute spéciale et a fait une étude particulière, rapportée sur cinq années consécutives, portant sur tous les décès survenus durant ce temps et causés par l'appendicite dans cette ville, afin de découvrir les principales causes de ce danger.

On peut aussi se servir tout simplement d'un linge trempé dans du vinaigre très chaud. Excellente manière de nettoyer les vitres. — Prenez un morceau de vieux journal; mettez-le en tampon, imprégnez-le d'eau et frottez les vitres avec. Répétez avec un linge non pelucheux, et je suis certaine que, dorénavant, vous abandonnerez poudres et ingrédients de toutes sortes.

Huile à polir les meubles. — Deux cuillères d'huile d'olive, quatre cuillères de vinaigre faible, trois d'essence de térébenthine. Bien mélanger à l'aide d'un pinceau dur, nettoyer les meubles des taches. Frotter ensuite avec un linge sec. Ce mélange est excellent pour nettoyer et donner du brillant à grandes surfaces, aux lits et aux armoires, par exemple.

Cuisine Française

GRATIN DE CHOU PARMENTIER

Un chou, un restant de bœuf bouilli, un peu de purée de pommes de terre, un peu de bouillon à bouquet garni, de la chair à saucisse ou du jambon haché, beurre ou "végétaline", fromage râpé, persil, oignons ou échalotes.

Blanchissez le chou, débarrassez-le des côtes et faites-le cuire ensuite dans un peu de bouillon aromatisé d'un bouquet garni. Hachez le bœuf, ajoutez-y la chair à saucisse passée au beurre, au jambon haché ou lard de poitrine, oignons ou échalotes, persil haché; mouillez d'un peu de bouillon et tenez au chaud. Préparez une petite purée de pommes de terre, un utiliser un reste, assaisonnez. Mélangez à la purée du fromage râpé. Beurrez le plat, tapissez-le par couches alternées de chou, de hachis et de purée, en terminant par une couche de chou. Recouvrez de fromage râpé, puis de chapelure parsemée de petites noisettes de beurre. Passez à four très chaud dix minutes. Servez avec une saucière de sauce tomate.



— Vraiment, chérie, je crois qu'il faut de porter un bonnet, tu ferais beaucoup mieux de porter un petit chapeau moderne...
— C'est épatant! Je l'avais bien dit que ça te flatterait davantage!

Coquetterie

Il est d'ouïr de plaisir! Quand des des yeux ravis se posent sur nous, que des sourires bienveillants nous accueillent, quand chacun se montre enchanté de nous voir et de nous entendre, et que nos modestes gestes, nos paroles les plus simples provoquent des applaudissements, nous éprouvons beaucoup de joie. Cette joie est complexe; à la satisfaction de sentir tant de sympathies se presser autour de nous, cherchant à éveiller et à capter la nôtre, se mêle un triomphe de vanité.

Les jeunes filles connaissent, plus que personne, ce plaisir subtil: elles sont fraîches, elles ont de l'entrain et de la gaieté, leur confiance en la vie provoque un concours de bienveillances attentives, chacun s'en voudrait de les décevoir. Leur imagination ardente, leur facilité de caractère, leur touchante inexpérience, la satisfaction ingénue qu'elles manifestent de leur succès, tout attire et attire.

Style No 3170—Elle est amincissante! Dans les tailles 36, 38, 40, 42, 44 et 46 pouces de buste. La taille 36 exerce 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces avec 5-8 verges d'un tissu d'opposition de 39 pouces.

Style No 3291—Sveltes et chics. Dans les tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 pouces de buste. La taille 36 exerce 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces avec 5-8 verges d'un tissu d'opposition de 39 pouces.

Style No 3168—Ravissante toilette de jour. Dans les tailles 16, 18 ans, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste. La taille 36 exerce 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces avec 5-8 verges d'un tissu d'opposition de 39 pouces.

MATER PURISSIMA

Il est encore tout petit, tu peux le prendre, L'étreindre frêle et nu contre ton cœur de chair, Presser ta joue ardente à son visage tendre: Rien ne trouble cette heure et l'horizon est clair.

Il est encore tout petit, et sous tes voiles Ce n'est ni le Prophète aux gestes de bonté, Ni le Dieu qui conduit les vents et les étoiles Ni les lois de sa secrète volonté...

Savoure la douceur de ces heures mobiles, Enferme ton trésor aux plus de ton manteau, Et cache entre tes doigts ces menottes fragiles Qui plus tard s'ouvriront sous les coups de mortel.

Maria Barrère-Affre.

Jeux de plein air

Les jeux de plein air se jouent en toutes saisons. Le souci d'hygiène moderne nous invite à prendre l'exercice au dehors le plus possible. Ni le soleil ardent, ni le froid, ni le vent, ni même parfois la pluie n'effraient les gens de sport. Aussi les jeux de plein air se sont-ils multipliés depuis quelques années. Un des stimulants du jeu, c'est la poursuite du succès; quand les joueurs sont peu nombreux, on choisit des jeux dans lesquels le succès est individuel; mais dès que les joueurs sont assez nombreux on les divise en équipes, et cette division en équipes entretient l'esprit des groupes, le sens de l'effort collectif.

En regardant les joueurs, on évoque les tableaux de Van Orlande et de Téniers. Les sports suivent souvent pas jeux avec un intérêt passionné et parfois, lorsqu'il s'agit d'équipes entraînées, les paris s'engagent autour d'elles pour la victoire.

Et voici encore quelques jeux propres à éveiller l'agilité et la grâce du corps tels que: jeux de raquettes, de grâces, tambourins, boomerang (qui est un jeu de l'équilibre analogue au tir à l'arc).

N'oublions pas aussi le saut à la corde, très recommandé comme exercice hygiénique.

légiers et de jeunes filles, composés de deux balons, quatre piquets, une balle. Il ne demande pas de terrain spécial.

Le badminton est un genre de lawn-tennis qui emploie le volant au lieu de la balle, son installation est simple.

Les jeux bourgeois de quilles, de boules, de tonneau, qui avaient été abandonnés depuis quelque temps, retrouvent une grande faveur, les hommes d'un certain âge qui n'aiment plus les jeux exigeant la course, le saut, peuvent s'amuser longuement à ces distractions plus calmes, n'exigeant, eux, que la force musculaire, le coup d'œil et l'adresse. Le jeu de tonneau même réclame presque pas de force musculaire. Dans les grands parcs des stations balnéaires on installe ces jeux, et, entre deux verres d'eau, les buveurs viennent exercer leur adresse. Ces sports permettent aussi à la division en équipes lorsque le nombre des joueurs est suffisant. Si le Midi nous a fourni la pelote basque et les échasses, c'est au Nord surtout que nous sommes redevables des jeux de boules et de leurs dérivés.

En regardant les joueurs, on évoque les tableaux de Van Orlande et de Téniers. Les sports suivent souvent pas jeux avec un intérêt passionné et parfois, lorsqu'il s'agit d'équipes entraînées, les paris s'engagent autour d'elles pour la victoire.

Et voici encore quelques jeux propres à éveiller l'agilité et la grâce du corps tels que: jeux de raquettes, de grâces, tambourins, boomerang (qui est un jeu de l'équilibre analogue au tir à l'arc).

N'oublions pas aussi le saut à la corde, très recommandé comme exercice hygiénique.

Le polo et le football sont des jeux violents de plein air qui demandent de la force et de l'adresse. Le polo se joue à cheval sur une pelouse gazonnée, avec deux équipes égales, à l'aide de mallettes de bois actionnant une balle de bois. Le polo à bicyclette et à patins se joue de même. Le football se joue avec un gros ballon en cuir gonflé; il faut, avec les pieds et les mains, lancer le ballon suivant la règle du jeu.

Le tennis est un jeu de jeunes, qui demande un terrain spécial. Il se joue à l'aide de raquettes et de balles, d'un fil pour séparer les deux camps.

Le golf convient à tous les âges, il est fort à la mode pour l'instant. En France, il est resté encore un sport assez coûteux. Il exige un grand espace vallonné, dont le terrain est très soigneusement entretenu et des instruments de prix.

Le croquet est un divertissement de tous les âges, qui s'installe sur tous les terrains plats et qui exige une mise de fond minime.

Le croquet est surtout un jeu de jeunes gens qui se joue à l'aide de deux buts, de balles et de deux guichets. Les Français remettent en honneur un vieux divertissement qui a des lettres de noblesse; le tir à l'arc, on l'aime parce qu'il développe la grâce du maintien et des mouvements. C'est un sport qui a autant de valeur que certains mouvements de gymnastique rythmique.

La pelote basque est redevenue fort à la mode, elle se joue à l'aide d'une chistera, sorte de longue corbeille d'osier attachée à la main par un gantelet et avec des pelotes. Le Sud-Ouest nous fournit aussi le jeu des échasses qui était un moyen de transport dans les Landes, et qui est resté très goûté. Il développe l'agilité, en même temps que la vigueur musculaire des jambes.

La balle au camp, ou jeu de la théque, qui on appelle aussi rouders, est un divertissement de col-

ROBES DE JOUR DE CIRCONSTANCES POUR TAILLES FORTES

Publié par

Laura I. BALDT, A.M.

Plusieurs années durant, professeur des Arts domestiques, Collège des Instituteurs, Université Columbia, New-York.

D'une confection facile pour la couturière novice tout comme pour la professionnelle.



Tous les patrons 20 sous chacun en timbres ou argent (argent de préférence).

Style No 3170—Elle est amincissante! Dans les tailles 36, 38, 40, 42, 44 et 46 pouces de buste. La taille 36 exerce 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces avec 5-8 verges d'un tissu d'opposition de 39 pouces.

Style No 3291—Sveltes et chics. Dans les tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 pouces de buste. La taille 36 exerce 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces avec 5-8 verges d'un tissu d'opposition de 39 pouces.

Style No 3168—Ravissante toilette de jour. Dans les tailles 16, 18 ans, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste. La taille 36 exerce 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces avec 5-8 verges d'un tissu d'opposition de 39 pouces.

taille 36 exerce 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces avec 5-8 verges d'un tissu d'opposition de 39 pouces.

Style No 2662—Pour dames. Tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 pouces. La taille 36 exerce 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces avec 5-8 verges d'un tissu d'opposition de 39 pouces.

Chaque patron coûte 20 cents en timbres ou argent (argent de préférence). Ecrivez lisiblement votre nom, adresse et le numéro du style. Assurez-vous de mentionner la grandeur que vous désirez.

Le récent livret de modes d'automne et d'hiver résoudra vos problèmes de vêtements, et cela à un minimum de frais et d'effort. Vous y apprendrez à confectionner un manteau aussi facilement qu'une robe simple. Il y a des conceptions pour les occasions de gala et l'usage en général.

Le livret de mode se vend 15 cents. Adressez vos commandes au Service des Modes, Journal "Le Droit", Ottawa, Ont.

SIROP DE MAÏS DORÉ

BEE HIVE

UN EXCELLENT ALIMENT TONIQUE

Carnet Mondain

Leurs Excellences le Gouverneur général et la comtesse de Bessborough assisteront, mercredi soir, au Château Laurier, à la réunion de l'Alliance Française d'Ottawa, où M. André Morize donnera une conférence sur "La conversation".

Son Excellence la comtesse de Bessborough assistera, cette semaine, au concert du Morning Music Club, où M. Robert Casadesu, distingué pianiste français, sera l'artiste-invité. L'honorable W. D. Herridge, ministre canadien à Washington, est en ville, au Château Laurier.

Le colonel Wilfred Bovey, de Montréal, a été invité au luncheon, hier, chez le Gouverneur général du Canada.

L'honorable R. B. Hanson, ministre de l'Industrie et du Commerce, et sa fille, Mlle Hanson, sont de retour d'un voyage dans les Maritimes. Mlle Hanson étudie au collège Macdonald de Sainte-Anne de Bellevue.

M. Pierre F. Casgrain, de Montréal, député de Charlevoix-Saguenay au Parlement, et Mme Casgrain, arriveront à Ottawa mercredi prochain et seront au Château Laurier jusqu'à l'ouverture du Parlement.

Mme Peter Heenan et sa fille, Mlle Gertrude, de Toronto, arriveront à Ottawa mercredi pour l'ouverture du Parlement.

Miles Rolande et Bertha Godin, de Toronto, assisteront à l'ouverture de la session parlementaire.

Mmes L.-A. Giroux et F.-X. Giroux, de Sorel, P. Q., viendront à Ottawa la semaine prochaine pour assister à l'ouverture du Parlement.

M. et Mme J.-A. Langelier et leur famille sont de retour d'un voyage à Montréal, où ils ont été les hôtes de MM. Donat et Georges Langelier, durant les fêtes.

M. Olivier Langelier est retourné au Collège Bourget, de Rigaud, reprendre ses études.

Dans votre course aux emplettes déguisez votre appétissant lunch et notre délicieux thé d'après-midi. Venez les essayer. Apportez chez vous une boîte de nos savoureuses friandises pour les enfants. Kasson's, 49, rue Rideau, Rd. 334.

Libre quelque temps MANCHESTER, N.-H., 8. — Le capitaine F. Hatfield a été conduit de nouveau en prison hier soir, après avoir été libéré pendant quelques minutes, mais le gouvernement canadien a porté une nouvelle plainte contre lui.

Le Carnet du Cinéma

MARDI, LE 8 JANVIER 1934

Au Laurier: "Le Barbier de Séville".

Il était d'une belle crânerie d'oser réaliser un film s'inspirant à la fois de deux comédies (classiques quant à leur forme) et de deux opéras-comiques, composés sur les poèmes de ces mêmes pièces: "Le Barbier de Séville" et "Les Noces de Figaro". La transposition cinématographique est en fait Jean Kemm tient du miracle et de tous les films opérés venus ans écrans, ces dernières années, "LE BARBIER DE SEVILLE" tel que nous l'offrirons le cinéma de Paris, cette semaine, est de beaucoup le meilleur, le plus vivant, le plus certain de succès. Voilà une œuvre homogène, élégante, dont l'action suit sans faiblesse une rectitude impeccable.

Les rôles si populaires de l'œuvre de Beaumarchais ont été confiés aux plus fins acteurs de la scène et de l'écran français, comme aux plus belles voix. On conçoit que le célèbre André Baugé était trouvé pour le rôle de Figaro. Baugé enlève littéralement ce caractère et sa voix splendide ne nous a jamais paru plus fascinant que dans ce film. A ses côtés on remarquera Charpin (Basil), Pierre Juvenet (Bartholo), Jean Gallant (Almaviva), Hélène Robert (Rosine), Josette Day (Suzanne), Nane Germond (Fanchette) et Monique Roland (Chérubin).

Dotée de décors exquis, les brillantes extérieurs, montées dans des ensembles et des costumes de grand et de vérité, "Le Barbier de Séville" ne laisse plus rien à désirer comme film, Jean Kemm en a fait une œuvre "extrêmement public" et toutes les sortes d'auditoires, ne sauraient-ils rien en musique, ont promis de goûter ce spectacle, l'un des plus riches, des plus intelligents, des plus forts montés à l'écran français.

L'autre pièce "Au bout du Monde" convient à tous.

Au Régent, film recommandé: "Kid Millions" avec Eddie Cantor.

EDMONTON, 7. — Son Excellence Mgr M.-J. O'Leary, qui est entré à l'hôpital hier il y a une dizaine de jours, dans un état grave, se sent quelque peu mieux aujourd'hui après avoir passé une bonne nuit. Il ne sera pas rétabli suffisamment pour quitter l'hôpital avant quelques semaines.

Mgr O'Leary passe une bonne nuit

L'ACIDE EST VOTRE ENNEMI

... Enrayez-la avant quelle VOUS CAUSE du MAL

L'INDIFFÉRENCE à l'égard de l'acidité d'estomac ne peut que vous causer des maux et des souffrances inutiles. Brûlements d'estomac, gaz, aigreurs et acidité d'estomac, etc., ce sont là des symptômes qu'il ne faut pas négliger, car ils indiquent la présence de trop d'acide dans l'estomac. Pour obtenir un soulagement immédiat, essayez la Magnésie Bisurated. Cette bienfaisante préparation, quoiqu'elle soit parfaitement inefficace, est en fait, et admette, neutralise et absorbe l'excès d'acidité stomacale. Se prend en poudre ou en tablettes.

Bisurated MAGNESIA

DU BISMUTH DANS LA MAGNÉSIE ET NON UN LAXATIF

PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ

BOVRIL

LA FORCE MÊME DU BOEUF

DONNE SANTÉ ET FORCE

BILLETS RÉDUITS...

ALLER ET RETOUR D'OTTAWA

ALLER
Vendredi 11 Janv.
Par tous les trains ordinaires

ALLER
Samedi 12 Janv.
Par tous les trains ordinaires

Téléphones à Queen 904 ou 184 (Hull) — Sherwood 7020
Demandez la circulaire.

CANADIAN NATIONAL

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et
totalement dévoué aux intérêts
de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Ouvriers
Sociaux (Léves)

SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET
PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes
et les campagnes

Membre de l'Audit Bureau et Circulation et de
l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Canada \$5.00 Ottawa, par poste, \$6.00
Etats-Unis \$ 7.00 Union Postale \$10.00
Hédomadaire
Canada \$1.50 Etats-Unis et
Union Postale \$2.50

MARDI, 8 JANVIER 1935

LE LANGAGE DES STATISTIQUES

La population du Canada augmente, en
1934, de 185,000 âmes. — Accroisse-
ment de 17.5 par 1,000 habitants. —
Proportion anormale. — Il y a angoisse
sous roche. — Les résultats de notre
politique d'immigration.

Il y a quelques jours, le Bureau fé-
déral de la Statistique a adressé aux
journaux un communiqué que le "Can-
ada", sous la signature de H. G. ré-
sume et commente ainsi: "L'Office na-
tional de la Statistique nous apprend
qu'en 1934 la population du Canada
s'est accrue de 185,000 âmes, ce qui porte
le nombre des Canadiens résidant sur
notre territoire à 10,835,000, soit une
augmentation d'environ 17.5 par 1,000
habitants.

"Le document tel que transmis par
la Canadian Press insiste sur le fait, très
important pour nous, que de 1911 à 1930,
alors que le gouvernement canadien en-
couragait l'immigration, la population
du Canada ne s'est accrue en moyenne
que de 157,000 âmes par année, tandis
que de 1930 à 1934 inclusivement, alors
que le courant d'immigration se trouvait
presque complètement interrompu, l'ac-
croissement moyen a été de 157,200
âmes par année. Comment expliquer cela?

"On prétend que la chose n'a rien
d'étonnant: il devait y avoir avant 1930
un nombre de Canadiens qui s'expan-
diaient au moins égal à celui des étran-
gers à qui nous ouvrons nos portes. L'ex-
plication comporte sans doute une part
de vérité, mais certainement pas toute
la vérité. Il faudrait ajouter qu'une
proportion assez considérable des im-
migrants ne venait ici que d'une manière
temporaire et ne manquait pas l'occasion
de passer aux Etats-Unis, si bien que
l'argent que nous dépensions pour faire
venir ces gens-là était entièrement per-
du."

Au recensement du 1er avril 1901, la
population totale du Canada était de
5,371,315 âmes. Du 1er avril 1901 au 31
mai 1911, l'augmentation naturelle a été
de 853,566 et 1,847,651 immigrants sont
entrés au pays. En 1911, la population
totale du pays aurait dû être de 8,072,-
532. Or, le recensement de 1911 n'en-
registre que 7,206,643 habitants. Que
sont devenus les 865,889 autres? Ils
ont émigré.

Une comparaison semblable, faite
d'après les chiffres des recensements de
1911 et de 1921, amène aux mêmes con-
statations. Durant cette décennie, 1,297,-
740 Canadiens ou immigrants ont quitté
le Canada.

De 1901 à 1921, nous avons reçu
3,576,652 immigrants et perdu 2,004,225
citoyens. Ce qui signifie que le Canada
a accueilli deux millions d'étrangers de
trop, et qu'une bonne partie des vingt
et un millions dépensés par le ministère
de l'Immigration au cours de cette pé-
riode a été gaspillée, à moins que l'on
prétende que ce ministère a été créé
dans le but d'accroître la population des
Etats-Unis ou de substituer ici les étran-
gers aux Canadiens, tout en moussant
les affaires des compagnies de transport
maritime et ferroviaire.

Les statistiques de la période qui suit
1921 soulignent encore davantage l'illo-
gisme de notre politique d'immigration.

De 1921 à 1926, la population des trois
provinces des prairies a augmenté de
111,600 âmes. Or, pendant cette période,
l'excédent des naissances sur les décès a
été de 123,589 et ces provinces ont reçu
d'Europe 134,799 immigrants et 46,126
des Etats-Unis. L'augmentation de la
population aurait dû être de 364,435
âmes, elle n'a été que de 111,600. Au
cours de ces cinq années, non seulement
ces trois provinces n'ont pas conservé les
nouveaux citoyens qu'elles avaient reçus,
mais elles n'ont même pas réussi à pré-
server l'augmentation naturelle de la population.

A cause de la sévérité des lois d'im-
migration américaines l'exode du Canada
vers les Etats-Unis est, depuis trois ou
quatre ans, pratiquement impossible.
Mais l'émigration des Iles britanniques
vers le Canada est-elle, depuis quatre
ans, réellement interrompue, au point
qu'il ne faut croire le communiqué de la
Statistique?

M. Georges Langlois, rédacteur de
l'"Ordre", dans une argumentation que
nous n'avons pas le temps de résumer
aujourd'hui, prouve que l'augmentation
de 17.5 par 1,000 est impossible, qu'elle
contredit toutes les constatations anté-
rieures sur le taux de notre natalité et
que, par conséquent, environ 50,000
émigrés sont entrés au pays au cours de
1934.

Charles GAUTIER.

JUVENIS

Hier soir, gare Union, nombreuse ar-
rivée d'écoblés et d'écoblées. Un retour
de vacances, plein d'airs fatigués...
Toute une jeunesse nerveuse, étonnée,
et pourtant souriante. Il faisait, dans
la salle des Pas-Perdus, une atmosphère
de renouveau. Quelques professeurs les
précédaient, gravement comme il con-
vient, mais nerveux, eux aussi. La vie
qui reprend à ses charmes, mais elle a
auss ses charges...

Juvenis a vu le retour de ceux qui
auraient pu être ses confrères, cepen-
dant qu'il songeait à un départ néces-
saire. Comme ces jeunes qu'il saluait de
son cœur fraternel, il devait repartir, ce
matin, pour une institution d'un ordre
quelque peu différent.

Mon ami n'a plus l'âge, hélas! de ces
bandes capables de jolies tapageuses qui
entraient, hier soir, à leur Alma Mater.
Mais il a celui qui donne plus le tra-
vail et la réflexion, que les années. Il
commence ses études alors que les autres
les terminent. Leur aîné de dix ans, il
se fait, aujourd'hui, leur égal. Un me-
me idéal l'a porté, aux extrémités d'une
province, et une vocation commune à la
plupart le portera à son tour au sanc-
tuaire. Juvenis veut donc d'une volonté
héroïque, à vingt-cinq ans, ce qu'il est
si doux de vouloir quand on a seize ans
et que les illusions propres à cette saison
printanière enchantent les heures du
jour et de la nuit...

Pour Juvenis, le but de la vie appa-
rait avec une clarté saisissante. Il faut
avoir quelque peu souffert, gagné sa mi-
che de pain, servi, pour dégager certaines
images de l'existence. Mon ami a appris
cette grande chose que la grande loi de
sagesse que les jeunes soulignent de dés-
dain: l'art d'obéir. Et au terme de l'o-
béissance, à ce terme d'où tout remonte
à Dieu, le sacrifice. Et Juvenis a vécu.

Cependant, une ardente ambition le
dévore, ambition qui ajoute aux consola-
tions et aux croix du jour. Mon ami
veut arriver, quand d'autres n'entendent
que se laisser arriver. Voilà pourquoi il
lui a fallu se renoncer, mettre pourtant
entre son existence d'autrefois et son
existence d'aujourd'hui, un mur. Je
veux dire qu'il a résolu de n'attacher son
regard qu'aux clartés se prolongeant de-
vant lui. Qu'eussent fait les Mages s'ils
avaient oublié de tendre les yeux, consi-
dant, vers l'étoile?

Des années devront suivre, régulières,
monotones, vides aux yeux du monde,
avant que soit finie la marche à l'autel.
C'est la croix de Juvenis. Des années,
des années. Mais la consolation, la voici:
quand ces années de noviciat laïque ne
seront plus, d'autres commenceront tou-
tes à la gloire de l'Appelant. Cela, Juvenis
le sait et s'en dit réconforté. Voilà pour-
quoi Juvenis est reparti pour la terre que
Dieu lui a montrée...

Je songe, maintenant, qu'il est tant
d'autres de ses semblables qui ont en-
tendu le même appel, et qui resteront
fixés à leur médiocrité. Par ces années
de chômage, alors que l'avenir paraît
sans issue et que l'emploi des jeunes
semble arrêté, combien pourraient suivre
l'exemple de Juvenis: se donner à Dieu,
puisque le monde refuse l'apport de la
jeunesse. Oui, pourquoi pas? Et avec
bien des maîtres de la jeunesse, je me
demande s'il n'est pas, dans les vœux de
Providence, que le crève actuelle force
cette jeunesse oisive à juger sainement
du prix de la vie, marquée du signe de
la croix et traversée de grands appels vers
les champs de l'apostolat.

SENEX...

AU JOUR LE JOUR

Bennett-Gouin

Bribe de conversation entendue hier après-
midi sur la rue Rideau: "And what will Mr.
Bennett do?" — "Mr. Bennett? The 'Gazette'
knocked him, the 'Star' knocked him..."
Nous n'en avons pas saisi davantage: un tram-
way a surgi, happant au passage nos deux
hommes en train de causer du nouveau pro-
gramme du premier ministre. Quelques ins-
tants plus tard. Rencontre d'un ami qui ar-
rivait de la métropole. "Que pensez-vous de
la volte-face de M. Bennett à Montréal?" — "En
dehors des salles de rédaction, elle ne paraît
pas occuper beaucoup les esprits. Je descends
du train. Les personnes qui étaient près de
moi semblaient plus intéressées dans l'action
nationale libérale que dans les réformes de M.
Bennett. Dans ma famille, où j'ai passé les
Rois, la personnalité de M. Paul Gouin a fait
les frais des conversations. Il porte un beau
nom. Taschereau a succédé à Gouin. Four-
quoi le fils de Sir Louis ne succéderait-il pas
à Taschereau?" — "Évidemment, pourquoi pas?
Si M. Taschereau allait s'approprier le pro-
gramme de l'action nationale libérale comme
M. Bennett a fait siennes les réformes préco-
nisées par MM. King et Stevens? N'est-ce pas
le temps de demander: Pourquoi pas? Si nos
premiers ministres continuent de s'écarter
du bien d'autrui, les électeurs ne sauront plus
pour qui voter. Nous nous imaginons diffi-
cilement M. Taschereau "pencher vers le com-
munisme", comme on le dit de M. Bennett, en
exagérant énormément. Mais il ne faut jurer
rien en politique. Qui eût prévu la conver-
sion du chef du parti conservateur?

Un brain trust

Un mot seulement, pour aujourd'hui, di-
cours de M. Bennett, hier soir à la radio. Le
premier ministre se palera le luxe d'un brain
trust, comme M. Roosevelt. Décidément, M.
Bennett est devenu méconnaissable. On a tel-
lement dit qu'il ne consultait personne, qu'il
veut offrir à ces coups de langue un éclatant
démenti en nommant un conseil économique
composé de quinze cerveaux. Ces sages per-
sonnes auront pour tâche officielle de le con-
seiller et de le guider. "Il nous faut, un or-
ganisme pour examiner et comparer ces données
économiques et pour recueillir et étudier des
projets basés sur ces données, à étudier M. Ben-
nett. La création d'un tel organisme est chose
facile. Il ne sera pas coûteux. Il aura mission
d'enquêter et de faire rapport sur les ques-
tions d'ordre économique. Il jouera, pour ce
qui est des questions économiques, à peu près

le même rôle que le Conseil national des re-
cherches joue concernant les questions scien-
tifiques. La seule différence, c'est que le Con-
seil économique n'aura besoin d'aucun outi-
lage; il ne lui faudra que quinze cerveaux et
du travail. Je me propose de créer ce Conseil
sans retard. Il portera le nom de Conseil éco-
nomique du Canada." La présidence de ce con-
seil appartient de droit à M. Herridge. On ne
saurait prétendre qu'il manque d'expérience. Il
exerce une grande influence sur le premier
ministre. Quant aux quatorze autres membres
du conseil, ils ne seront peut-être que des fi-
gurants. Pourquoi des économistes s'offusque-
raient-ils de ce rôle modeste puisque tel mi-
nistre n'a jamais été autre chose dans le cabinet
et qu'il en est encore aussi fier qu'aux pre-
miers jours de la revanche de 1930?

Conscription?

On agit encore le spectre de la conscription.
Cette fois, heureusement, il ne s'agit que de
l'Australie. Jeudi, la Presse Canadienne ca-
blait de Londres la dépêche suivante: "Lorsque
le parlement anglais sera de nouveau convoqué,
après les vacances du nouvel an, il sera ques-
tion des conversations sur la défense impé-
riale entre Sir Maurice Hankey et les gouver-
nements des dominions. Sir Maurice, secrétaire
du comité de défense impériale, s'en re-
tourne dans son pays, en passant par le Ca-
nada, après une tournée en divers endroits de
l'Empire: le Sud-Afrique, l'Australie, la Nou-
velle-Zélande, etc. Il aurait conseillé aux au-
torités australiennes d'introduire de nouveau la
conscription." Puis, de la Nouvelle-Zélande,
nous arrivait la nouvelle que M. J. G. Goble,
ministre de la Défense, avait déclaré qu'en tant
que son pays était concerné il n'était pas ques-
tion de conscription. La dépêche ajoutait que
M. Goble "ne pouvait rien dire au sujet de
l'Australie". Sir Maurice Hankey — est-il be-
soin de le répéter? — est venu à Ottawa. Il
s'est entretenu avec les membres du gouverne-
ment. On n'a jamais su ce qu'il avait con-
seillé au ministère ni ce que M. Bennett lui
avait répondu. Voilà pourtant qui serait im-
portant de connaître. En 1932, sous le couvert
de la crise et de la perte de nos marchés ex-
térieurs, on nous a imposé des accords com-
merciaux qui, selon nous, amputaient notre au-
tonomie de dominion libre et soulevaient le Ca-
nada à l'Empire. On va plus loin aujourd'hui.
On veut nous faire croire que la coopération
monétaire est aussi nécessaire que la colla-
boration commerciale. Par voie de consé-
quence on nous invite à participer à la défense
impériale.

L'homme

Créer un empire uni dont toutes les parties
serviront à la défense de la métropole, voilà le
but final que se proposent les impérialistes.
Si le projet réussit, il sera l'œuvre de Sir Maurice
Hankey. Mince, de taille moyenne, figure
pale, regard fuyant, et volontairement masqué
derrière les lunettes, la parole lente, mesurée,
égale, ne s'échauffant jamais, tel est l'émir-
nisme de l'Empire britannique, le personnage
mystérieux vers qui convergent les millions de
fils qui composent la géante toile d'araignée
que sont ministères, gouvernements, dominions,
colonies et protectorats. Aucune apparence ex-
térieure. Un homme de la rue comme il y en
a des milliers. Il passerait inaperçu partout
où il va remplir ses importantes missions si son
arrivée n'était annoncée et surveillée. Person-
ne ne soupçonnerait que ce vieillard est l'homme
qui dans un an, dans six mois, dans moins
de temps peut-être décidera si l'Empire est as-
sez puissant pour fonder ses forces dans l'in-
fernal creuset de la guerre. Quand semblable
personnage se donne la peine de visiter les
dominions, on peut pour le moins supposer
qu'il a un projet en tête, un projet tellement
grand et périlleux que Londres n'a pas voulu
assumer le risque de le confier à un autre. Le
voyage de Sir Maurice inquiète tous ceux qui
connaissent les façons de procéder de l'Angle-
terre et son incroyable ténacité. Les dépêches
qui nous arrivent d'Australie et de Nouvelle-
Zélande ne sont pas pour les rassurer. Le
mieux ne serait-il pas que le gouvernement
fasse une déclaration à ce sujet?

L. R.

EPHEMERIDES

IL Y A VINGT ANS

LE 8 JANVIER 1915

Le cardinal Bégin écrit à Mgr Bruchési au
sujet de la campagne de l'A. C. J. C. en faveur
des "blessés" d'Ontario: "Toute race, dit-il,
porte en elle-même des titres imprescriptibles
qui l'autorisent à parler sa langue. C'est un
pénitent et un besoin inné qu'aucun gouver-
nement ne peut prudemment ignorer, et c'est
un droit fondamental et primordial qu'aucune
puissance humaine ne peut impunément violer.
Je crois en une justice civilisée comme en une
justice immanente, et je n'admet pas, un
pays civilisé comme le nôtre, la force du bras
et du nombre doit être considérée comme le
dernier mot des choses..."

"Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'épreuve im-
posée à nos frères ontariens devait se prolonger,
ce sera le noble devoir de la province française
et catholique de Québec d'appuyer de son in-
fluence et de toutes ses ressources ceux qui
souffrent et ceux qui luttent jusqu'à ce que
pleine justice leur soit rendue."

Les troupes françaises, sous le commande-
ment du général Pau, gagnent du terrain dans
l'Argonne.

La Roumanie se prépare à entrer dans le
conflit du côté des alliés.

M. Eugène Brieux, membre de l'Académie
française, prononce une conférence à Ottawa
sous les auspices de l'Alliance française.

A TRAVERS LES JOURNAUX

"La guerre n'arrange jamais rien"

LE CANADA — C'est l'aveu d'un grand réaliste
et d'un homme qui ne se paie pas de mots:
Henry Ford. Le message de Noël que le grand
industriel a adressé aux élèves de l'Edison In-
stitute est un nouveau plaidoyer pour la paix
qui ne demande, à son dire, pour s'établir soli-
dement qu'un peu de bonne volonté et de bon
sens.

Henry Ford admet d'ailleurs que la guerre
puisse être profitable, mais seulement aux
"hommes qui la font éclater pour leur bénéfice
personnel". Elle ne profite ni au peuple vain-
queur, ni au peuple vaincu, car "elle n'arrange
jamais rien". De la sorte une guerre ne fait
qu'en préparer une autre et il en sera ainsi de
tuerie en tuerie, tant que l'humanité n'aura pas
compris, après une guerre plus horrible que tou-
tes les autres, qu'il faut oublier l'histoire, se le-
ver de la haine et se propager de haine entre
les peuples, et s'entêter dans l'idée de la
paix obligatoire pour toujours et partout. — H. G.

LES NOUVELLES RELIGIEUSES

Sympathie du cardinal

QUEBEC, 8. — Un message de
sympathie a été envoyé par Son
Éminence le cardinal J.-M. Rodrigue
à Mgr Buisson, O. M. I., archevê-
que de Québec, à Son Excellence
Mgr Buisson, O. M. I., archevêque
de Londres, à l'occasion de la mort
du cardinal Bourne. Ce télégram-
me se lit comme suit:
S. E. Mgr Buisson,
Palais archiepiscopal,
Londres Angleterre.

Je vous adresse mes très pro-
fondes sympathies pour la perte
irréparable que vous avez subie par
la mort de votre bien-aimé Primat,
le cardinal Bourne. Les grands ser-
vices qu'il a rendus à l'Eglise et à
l'Etat et ses jugements surs et ar-
rondis en différentes occasions lui
ont gagné la cordiale sympathie de
toutes les races qui partageront no-
tre chagrin. Il fut le digne suc-
cesseur de ses illustres prédécesseurs.
Sa mort est une grande perte pour
l'Empire.

Cardinal VILLEUVE.

La mort du supérieur général des
missions de Scheut.

ROME. — Le T. R. P. P. Constant-
tin Dacnis, supérieur général de la
Mission de Scheut, est mort subitement le 11
décembre 1934 à Nigorello, sta-
tion frontière entre la Pologne et
la Russie.

Né à Westmalle, au diocèse d'An-
vers, en 1872, entré aux missions
de Scheut en 1890, le P. Dacnis
était parti pour la Chine en 1895; il
commença son apostolat dans la
région de l'extrême-ouest de l'em-
pire céleste, devint bientôt préfet
apostolique du Kansou méridional,
puis en 1922 fut chargé de la créa-
tion de l'organisation des sémi-
naires régionaux de Tating; en 1930
il succéda au T. R. P. Rutten com-
missionnaire supérieur général de sa con-
grégation.

Il résolut alors de visiter toutes
les missions de Scheut et commen-
ça par celles du Congo Belge. De
septembre 1932 à février 1933 il parcourut
les trois grands vicariats apostoli-
ques de Léopoldville, de Nouvelle-
Anvers et du Haut-Katanga, et dès
novembre 1933 s'embarqua pour
l'Indochine-Orient. Après un séjour
de quelques jours au Tonkin, il
quitta le pays le 15 janvier 1934
pour le Vietnam, où il visita le
vicariat apostolique de Jéhou, en
Mandchourie, puis ceux de Siwant-
zé, de Suifu et de Ningsia, en
Mongolie, et celui de Tating, au
Sibiri.

Le P. Dacnis avait fait deux fois
au moins le tour du monde à par-
courir toutes les missions de
Scheut; il visitait avec soin toutes
les stations de chacune d'elles, vou-
lant tous les missionnaires et s'en-
tendant avec eux. Riche d'une
vaste expérience, dont il avait fait
bénéficier sa congrégation, il ren-
trait à Bruxelles lorsqu'il disparaît
subitement au terme de son voya-
ge. (Fides)

Une religieuse alsacienne Cheva-
lier de la Légion d'honneur à
Hong-Kong.

HONG-KONG (Chine). — Le
contre-amiral Richard, commandant
la division française en Extrême-O-
rient, a remis le 13 novembre 1934
la croix de chevalier de la Légion
d'honneur à M. de la Roche, chef
français de Hong-Kong. Le gou-
verneur de la colonie anglaise,
Lord Peel, n'avait pas pu assister à
la cérémonie, mais Lady Peel y
assistait, avec des représentants
des diverses congrégations religieuses
qui ont des institutions dans la
colonie.

M. Charles Gray, gérant de la
Banque Royale du Canada à Ot-
tawa, a témoigné aujourd'hui en
Cour de l'Echequier du Canada que
le capitaine Freeman Hatfield,
propriétaire du vaisseau perdu
"Gypsum Queen", avait déposé
\$35,000 à sa banque le 18 mars,
1931. Hatfield était accompagné du
Sénéateur H.-J. Logan, Parrsboro,
N.-E. qui avait déposé pour sa
part \$25,000.

L'argent déposé par le capitaine
Hatfield consistait de 25 billets de
mille dollars chacun. Le montant,
plus tard, fut transféré au compte
de Hatfield à New York. Le dépôt
du Sénateur fut d'abord placé à
son compte d'épargne. Plus tard, le
Sénéateur remit l'argent de la ban-
que.

M. Edwin Hawkins, sous-minis-
tre adjoint de la Marine, parla des
devoirs des navigateurs en na-
vigation. Le témoin dit que J.-S.
Henderson était maître du port à
Parrsboro en 1931. C'est sa signa-
ture qui serait sur le prétendu
certificat de propriété de la goélette.
La Couronne prétend que
c'est une contrefaçon.

Deuxième journée
Le gouvernement a ouvert sa
deuxième journée de présentation
de faits ce matin pour prouver
qu'il a droit de recouvrer la somme
de \$71,000 du Sénateur Logan et
du capitaine Hatfield, actuelle-
ment détenus à Manchester, N.-H.
La poursuite découle du versement
de \$71,000 en 1931 après que Hat-
field eut obtenu cette compensation
pour la perte de sa goélette, la
"Gypsum Queen", le 31 juillet,
1931 à 200 milles de la Côte d'Ir-
lande. Le gouvernement soutient
qu'il a fait frauduleusement
\$71,000 à l'ancien commissaire
fédéral des compensations au dé-
but de 1931 afin d'obtenir une dé-
cision favorable. Les deux défende-
urs nient qu'il y ait eu fraude.

On veut établir si la goélette a été
soutenue par l'ennemi, comme le
soutient Hatfield, ou si elle a été
détruite dans une tempête, comme
le gouvernement canadien le pré-
tend maintenant. Le Sénateur Lo-
gan était le procureur de Hatfield,
propriétaire de la goélette, quand
celui-ci demanda une compensation
en vertu du traité de Versailles.

L'hon. juge Errol McDougall, de
la cour supérieure de Québec, qui
accorda la compensation à Hat-
field il y a trois ans, à titre de
commissaire des réparations, fut le
principal témoin de la Couronne, quand
celle-ci demanda une compensation
de \$71,000. Il dit que le Séna-
teur Logan avait déposé comme
preuve documentaire le "Gypsum
Queen" à Boston en 1931, et qu'il
avait un certificat disant que

été mis à la disposition du ministre
des Affaires Etrangères et de sa su-
périeure, et furent cortège de l'hôtel Ex-
celsior jusqu'au palais pontifical.

En cours de route, de son hôtel au
Vatican, M. Laval et ses compagnons
furent chaleureusement ovationnés,
par la foule nombreuse qui bor-
dait les rues. Sur la Place Saint-
Pierre, le service d'ordre était fait
par des carabiniers en uniformes de
gala. C'est là que la foule était la
plus dense.

La décoration remise à M. Laval
par le Souverain Pontife, la Grande
Croix de Pie IX, est la plus haute
que puisse offrir le Saint-Siège.

TROIS VOLUMES

Les trois volumes offerts à Sa
Sainteté au Mademoiselle Laval au
nom de son père, ont une très gran-
de valeur. Ils sont d'ailleurs très an-
ciens. Le premier, écrit en latin,
est intitulé: "Les Annales de Paris,
jusqu'au règne de Hughes Capet".
Le deuxième, est fait surtout de
graves et s'intitule: "Les Délices
de Paris" une collection de vues des
principaux édifices de la capitale
à l'époque. Le troisième s'intitule:
"Traité des Choses Sacrées, par
Louis XV". Le tout est accompagné
d'une lettre personnelle de M. Laval,
dans laquelle il fait un historique
de la nation française, dont les ori-
gines, avec celles du Saint-Siège, re-
montent aux temps les plus anciens
de la civilisation européenne.

Au passage de M. Laval et de sa
suite, sous l'arc des Cloches et dans
la cour Saint-Damase, une longue
clameur d'applaudissement s'éleva
dans les airs. Laval fut d'abord re-
çu par deux chambellans de la curie
et d'épée, le marquis P. de Turco
et le cc te Opblint.

Monsieur Garcia Dominioni,
intendant des appartements pontifi-
caux, escorta ensuite le ministre
français jusqu'à la bibliothèque où
l'attendait le Saint-Père et où il pé-
nétra, seul.

Un banquet en l'honneur de l'hon. Stirling

LE NOUVEAU MINISTRE S'ERA
RECU CHEZ LES INGENIEURS
JEUDI.

La section d'Ottawa de l'Insti-
tut des Ingénieurs du Canada don-
nera jeudi midi au Château Laurier
un grand banquet en l'honneur
de l'honorable Gerald Stirling, M.P.,
ministre de la Défense nationale dans
le cabinet Bennett. L'honorable Stirling
est le premier membre de
l'Institut des Ingénieurs à faire
partie du cabinet fédéral.

L'assemblée annuelle de la sec-
tion aura lieu jeudi soir au bureau
cinématographique du gouverne-
ment, à l'angle des rues Sussex et
John. On y fera l'élection des of-
ficiers pour le prochain exercice.

L'Institut des professeurs d'Ottawa
fera le samedi, 12 janvier, à
3 heures de l'après-midi, une visite
aux Archives canadiennes. Des
guides français et anglais condui-
ront les visiteurs dans les diverses
salles de l'édifice. On verra entre
autres choses une copie de l'Acte
de l'Amérique Britannique du nord,
due à la plume de Sir John A.
Macdonald.

L'honorable Shigeru Yoshida, am-
bassadeur japonais, est de passage
à Ottawa pour quelques jours. Il
se retire chez l'honorable L.-M. To-
kugawa, ministre du Japon du Ca-
nada. L'honorable Yoshida fut ac-
cueilli hier à la gare Centrale par
le ministre du Japon, M. Toyo To-
kugawa, et les membres de la légation
japonaise. Il est accompagné
de sa fille, Mlle Kazu Yoshida.

Le capitaine F. Hatfield avait déposé \$35,000

LES TEMOIGNAGES SE CONTI-
NUENT AU PROCES DU SE-
NATEUR LOGAN ET DU CA-
PITAINE DE LA "GYPSUM
QUEEN".

M. Charles Gray, gérant de la
Banque Royale du Canada à Ot-
tawa, a témoigné aujourd'hui en
Cour de l'Echequier du Canada que
le capitaine Freeman Hatfield,
propriétaire du vaisseau perdu
"Gypsum Queen", avait déposé
\$35,000 à sa banque le 18 mars,
1931. Hatfield était accompagné du
Sénéateur H.-J. Logan, Parrsboro,
N.-E. qui avait déposé pour sa
part \$25,000.

L'argent déposé par le capitaine
Hatfield consistait de 25 billets de
mille dollars chacun. Le montant,
plus tard, fut transféré au compte
de Hatfield à New York. Le dépôt
du Sénateur fut d'abord placé à
son compte d'épargne. Plus tard, le
Sénéateur remit l'argent de la ban-
que.

M. Edwin Hawkins, sous-minis-
tre adjoint de la Marine, parla des
devoirs des navigateurs en na-
vigation. Le témoin dit que J.-S.
Henderson était maître du port à
Parrsboro en 1931. C'est sa signa-
ture qui serait sur le prétendu
certificat de propriété de la goélette.
La Couronne prétend que
c'est une contrefaçon.

Deuxième journée
Le gouvernement a ouvert sa
deuxième journée de présentation
de faits ce matin pour prouver
qu'il a droit de recouvrer la somme
de \$71,000 du Sénateur Logan et
du capitaine Hatfield, actuelle-
ment détenus à Manchester, N.-H.
La poursuite découle du versement
de \$71,000 en 1931 après que Hat-
field eut obtenu cette compensation
pour la perte de sa goélette, la
"Gypsum Queen", le 31 juillet,
1931 à 200 milles de la Côte d'Ir-
lande. Le gouvernement soutient
qu'il a fait frauduleusement
\$71,000 à l'ancien commissaire
fédéral des compensations au dé-
but de 1931 afin d'obtenir une dé-
cision favorable. Les deux défende-
urs nient qu'il y ait eu fraude.

On veut établir si la goélette a été
soutenue par l'ennemi, comme le
soutient Hatfield, ou si elle a été
détruite dans une tempête, comme
le gouvernement canadien le

HULL MARDI 8 JANVIER 1935

Les appels téléphoniques

Il nous faut persister à les faire en français, malgré les inconvénients. — Il y a encore trop de nos gens qui les font en anglais. — Il apparaît bien qu'il n'y a pas un nombre suffisant d'employés bilingues, à la Cie de téléphone.

Il nous arrive de temps à autre d'entendre des plaintes de la part de ceux qui se servent régulièrement des français dans leurs appels téléphoniques. Et pour ceux-là qui se plaignent, combien se contentent sans doute de l'état de choses actuel, le subissent en silence.

La Compagnie de téléphone a fait des efforts louables, devant les protestations qui lui ont été faites et les réclamations qui lui sont parvenues. Mais on peut se demander si elle n'aurait pas à faire encore mieux.

Il est vraisemblable que le service, au point de vue du français, s'améliorera encore beaucoup, jusqu'à devenir tout à fait satisfaisant, si plus des nôtres se décident à employer leur langue dans leurs appels. Mais quelque chose nous dit d'ailleurs qu'il y a toujours une proportion notable de nos gens qui continuent de recourir à l'anglais, comme si notre droit de parler français était pour eux chose négligeable.

Les uns prétextent les ennuis et les retards que leur occasionne l'emploi du français lorsqu'ils demandent une communication téléphonique. Comme question de fait, ils n'ont pas toujours tort, mais à ce compte on ne peut espérer obtenir d'amélioration, puisque se rendre à ce prétexte équivalait à jeter le manche après la cognée. Et si nous faisons tous cela, on n'aurait plus bientôt un seul mot de français au téléphone. Et nous l'aurions voulu.

Il faut plutôt imiter la conduite de ceux qui persistent à vouloir et à exiger le respect et l'emploi de leur langue. Quand ce sera la majorité d'entre nous qui le fera, la situation changera pour le mieux. A force de réclamer nous finirons par remporter le morceau, ainsi qu'il est arrivé dans d'autres circonstances.

Les ennuis proviennent actuellement, semble-t-il, de ce que les employés qui répondent aux appels ne comprennent pas suffisamment ou pas assez rapidement le français. C'est l'expérience faite pas ceux qui font fréquemment des appels. Ils demandent un numéro. Ou la téléphoniste devra le faire répéter une ou deux fois, et cela devient agaçant. Ou bien elle ne fera pas répéter, croyant avoir ou faisant semblant d'avoir bien compris et elle donne une communication qui n'est pas la bonne. Il faut reformer l'appareil et appeler de nouveau. C'est ennuyeux, c'est une perte de temps. Pourtant, ceux qui appellent ne se font pas faute de prononcer bien distinctement. Même ils s'efforcent à le faire.

Il devrait donc y avoir, à la disposition du public canadien-français des deux villes et de la région des téléphonistes parfaitement bilingues, capables de recevoir promptement les appels en français et en anglais et d'y répondre sans retard, sans exiger de répétitions inutiles. Et cela en tout temps, c'est-à-dire vingt-quatre heures par jour. A en juger d'après les plaintes et récriminations entendues, et aussi d'après certaines expériences répétées, les employés qui nous répondent valent bien mieux en anglais qu'en français, malgré tous leurs efforts et ceux de la Compagnie pour nous donner satisfaction.

La Compagnie serait évidemment bien gentille de nous procurer d'elle-même, spontanément, ce service bilingue parfait (nous disons bilingue car il est bien entendu qu'elle n'endurait pas de téléphonistes incapables de bien comprendre l'anglais). Mais une telle gentillesse serait chose sans doute trop extraordinaire. Il nous faut, en fait, réclamer nos droits oubliés et méconnus et ce n'est qu'en les faisant, au téléphone comme ailleurs, que nous parviendrions à les faire reconnaître.

Mais pour y parvenir, il faut que nous commençons tous par le vouloir. Il ne devrait donc pas s'en trouver un seul chez les nôtres pour ne pas faire tous ses appels téléphoniques en français.

Henri LESSARD.

Le R. P. Béland invité d'honneur d'une 150 jociques

LE REUNION MENSUELLE DE JANVIER A LIEU, HIER SOIR, A LA BOURSE DU TRAVAIL.

Le R. P. A. Béland, O.M.I., curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, était l'invité d'honneur de l'A. J. O. C. F., hier soir, à la Bourse du travail, à l'occasion de l'assemblée générale mensuelle de janvier de cette association.

Miles Flora Châteaueuve a présenté, en introduction, les vœux des jociques au révérend Père Curé. Le R. P. Béland a remercié, il les a exprimé toute la satisfaction que lui

causait ce mouvement ouvrier féminin et lui a promis son entière collaboration.

M. Jabbé J. Desjardins, de l'archevêché d'Ottawa, ainsi que le R. P. Scheffer, O.M.I., aumônier de l'A. J. O. C. F., ont également pris la parole. Un groupe de jeunes filles de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa étaient les hôtes des jociques hulloises.

Cent-cinquante jeunes filles étaient présentes.

Le tableau sera prêt après-demain

Le tableau des causes, qui s'ouvrent aux assises d'hiver de la Cour Supérieure, sera prêt jeudi. L'hon. juge Kingston présidera les assises.

L'ÉLÉANT

annonce l'ouverture d'un

CONCOURS

COMMENCANT

LE 12 JANVIER

131, rue Principale

Hull

Avis aux Skieurs

Tous les mercredis et samedis jusqu'à nouvel ordre, un autobus laissera notre terminus d'Ottawa à 9 h. 30 a.m. pour Old Chelsea.

Gatineau Bus Co. Ltd.

89, rue Wellington, Hull

Tél: Sher. 40

ON PROPOSE DE CHANGER LA DISTRIBUTION

La ville cependant, est incapable de payer en argent les secours directs.

Le conseil de ville va demander immédiatement aux autorités provinciales de modifier leur présent système de distribution des secours directs dans Hull de manière que le bon soit fait payable à l'ordre du marchand et que le porteur puisse acheter ce qu'il veut pourvu qu'il ne dépasse pas le montant alloué.

La résolution que l'échevin E. Laramée, appuyé par l'échevin H. Gauthier, a fait passer en ce sens se lit comme suit: "Considérant que la ville de Hull ne peut pas faire la distribution des secours en argent, parce que sa situation financière ne le lui permet pas; considérant que les marchands consentent à avancer à la ville et aux gouvernements fédéral et provincial les marchandises alimentaires aux nécessiteux-chômeurs; considérant qu'un système de bons de secours faits payables à l'ordre du marchand (open vouchers) et laissant à la discrétion du chômeur d'acheter les articles dont il presse le plus et en autant que le montant de son allocation fixée par le Comité des nécessiteux de Hull ne sera pas dépassé, faciliterait la vérification des comptes et diminuerait d'autant les frais de cette vérification; considérant que ce système de bons libres permettrait aux gouvernements provincial et fédéral et à la municipalité de payer plus promptement les comptes des fournisseurs; il est proposé par l'échevin E. Laramée, appuyé par l'échevin H. Gauthier, que le conseil prie les autorités provinciales et le directeur des secours aux chômeurs-nécessiteux de vouloir autoriser la ville de Hull à changer son présent mode de distribution de secours de manière à permettre l'émission d'un bon payable à l'ordre du marchand, laissant à la discrétion du chômeur d'acheter les articles dont il presse le plus, de voir à ce qu'il ne soit pas surchargé et de permettre à la ville de Hull de présenter ses réclamations pour secours accordés aux chômeurs pour le montant total du bon émis en faveur de chaque famille ou individu sans avoir à fournir la facture en détail du fournisseur."

Le conseil de ville a chargé Me J.-W. Ste-Marie, c.é. avocat-conseil de la ville, de poursuivre un journal hebdomadaire de Toronto pour la ville de Hull. L'échevin Achille Morin, proposeur de la motion, a protesté contre l'article incriminé et a défendu la réputation de la ville de Hull.

Le maire Lambert a fait rapport de son voyage à Québec où il était allé en décembre, sur l'invitation de l'Union des municipalités de la province. Il a été adopté une résolution, dit le maire, pour demander aux gouvernements de prendre à leur charge en entier les secours directs. D'après Son Honneur le maire, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a répété qu'il était toujours consentant à payer 50 pour cent des secours directs, pourvu que le fédéral voulût payer l'autre moitié.

La Hull Electric a attiré l'attention du conseil de ville sur le coût de l'enlèvement de la neige dans les rues par où passent ses tramways. Les autorités locales prient Québec de continuer pendant trois ans la loi du constitut. La ville demandera à la Commission municipale la permission d'emprunter la somme de \$40,000 pour payer la part en souffrance des secours.

L'Association des petits propriétaires demande de prendre en considération les résolutions suivantes: 1—S'offrir au Conseil de Ville d'Ottawa afin de faire une pression auprès de la Commission des Chemins de Fer du Canada pour qu'elle maintienne son ordonnance de construire une clôture sur le pont interprovincial.

2—Une protection à l'extrémité des rues aboutissant à la critique Brewery.

3—Demande au Conseil de faire les démarches nécessaires pour donner plus de protection aux personnes à niveau des rues où passe le Canadien Pacifique.

Me R. de Salaberry, C.R., a avisé la ville que M. Arthur Gravelle, commis, 6, rue Charlevoix, a l'intention de réclamer la somme de \$2,000, à la suite de la noyade de son fils, Roger.

La question de nommer un adjoint à l'inspecteur du pain, comme le demande l'Association des boulangers de Hull, a été étudiée par l'avocat-conseil de la ville. On doit rencontrer là-dessus l'association.

Tous les jours, des milliers de lecteurs du "Droit" suivent les "Annonces Classées" pour profiter des innombrables occasions qui fourmillent dans cette page.

LAURIE HULL
Mar.-Merc.-Jeu.—8-9-10 Janv.
Deux grandes vues françaises
ANDRÉ BAUGE
le plus grand chanteur de l'écran.
dans

"LE BARBIER DE SEVILLE"
aussi
Kate de Nagy - Pierre
Blancher - Charles Vanel
dans

"AU BOUT DU MONDE"

LES MAÎTRES-BARBIERS DEMANDENT QUE LA LOI FIXE UN TAUX MINIMUM

A leur assemblée d'union, hier soir, ils procèdent aux élections de leurs officiers.—Concurrence forcée.—Projet de contrat discuté.—Licence obligatoire réclamée.

L'Association des Maîtres-Barbiers de la Cité de Hull a tenu une importante réunion hier soir à la Bourse du Travail. On a procédé aux élections annuelles qui ont donné le résultat suivant: président, M. Eugène Legault; vice-président, M. Eugène Rodier; secrétaire, M. Aldégar Caron; sergent d'armes, M. Roméo St-Denis; conseillers, MM. Roméo Beauparlant, Aldégar Dost et Valmore Latour. Les officiers élus ont assuré l'Association de leur plus entier dévouement et remercié pour la confiance mise en eux. L'installation se fera à la prochaine assemblée, par le président général des Syndicats Catholiques Nationaux. L'Association demande aux autorités religieuses la nomination d'un aumônier.

CONTRAT COLLECTIF
Les maîtres-barbiers ont pris connaissance d'un projet de contrat soumis par les employés barbiers. Ce contrat a trait au salaire, aux heures de travail et à la préférence syndicale. L'assemblée a longuement débattu les points de l'apprentissage-barbiers, et l'opportunité d'avoir des règlements de fermeture pour les salons de beauté. Le contrat présenté a été retourné aux employés-barbiers pour quelques modifications. On a fait rapport que les heures de fermeture n'ont pas été observées. L'Association ne croit pas qu'on devrait tolérer cet abus. L'Association regrette que quelques barbiers ne jugent pas devoir respecter les prix fixés par l'Association: ces prix sont justes et raisonnables. "C'est ne pas reconnaître les intérêts du métier, a-t-il été dit, hier soir, que de ne pas vouloir garder ces tarifs."

REQUÊTE A QUEBEC
L'Association a entièrement secondé la requête faite à l'hon. L.-C. Arcand, ministre du Travail, par la Fédération des Syndicats de Barbiers. Cette requête demande une loi fixant un taux minimum au client, et la licence obligatoire. La fédération demande que le gouvernement adopte une loi donnant au lieutenant-gouverneur en conseil le pouvoir de décréter par arrêté ministériel, le prix minimum qui doit

les balles et cartouches trouvées chez Jos. Bradley comme étant celles qui ont été dérobées le jour du crime. Il identifie aussi une cartouche qu'il dit avoir prise dans une paire de salopettes appartenant à l'accusé Michael Bradley, salopettes retrouvées chez ce dernier. L'identification a été faite par une marque mise lors de la découverte par Thomas Bélanger, de Campbell's Bay, qui a agi comme policier spécial pour des recherches au sujet du crime. En contre-interrogatoire, le comble répondit à l'avocat de la défense, Me Marcel Gaboury, de Montréal, que la cartouche trouvée dans les salopettes semblait en être une vieille et non pas une fraîchement utilisée. Thomas Bélanger a corroboré M. St-Germain relativement à la trouvaille des cartouches.

Joseph Cantin a dit dans son témoignage qu'il était à Demers Centre, à un demi-mille environ de chez Joseph Bradley, le matin du meurtre. Il entendit les coups de feu et se rendit sur les lieux en compagnie d'Adam Allard, de Demers Centre. Il regarda dans la maison Bradley une femme qui devait et vit le corps d'une femme étendu sur le plancher du vivoir. Il entra par la porte de la cuisine. Il vit ensuite d'autres cadavres. Il trouva celui de Joseph Bradley dans l'étable, ainsi que celui de John Bradley.

En contre-interrogatoire, Cantin déclare que la police n'entra pas immédiatement à l'étable quand elle vit l'homme-midi, par crainte que le meurtrier y fut encore caché.

Me François Caron occupa pour la Couronne dans cette cause, et il reçoit l'assistance de Me Ernest Bertrand, de Montréal, et de Me J. A. Parent, de Hull.

D'après les explications données en cour hier, Michael Bradley demeurait à un mille et demi de chez son père Joseph, en mesurant par les champs, et à deux milles par le chemin.

Herbert Hall pris en flagrant délit

Herbert Hall, de la rue Cooper, Ottawa, s'est avoué coupable de meurtre devant le magistrat J.-A. Métauer d'avoir brisé une vitrine de la Pharmacie Union, rue Principale, causant ainsi une perte de \$35,000. Il a été condamné à six mois de prison.

Hall a été pris en flagrant délit par le sergent W. Charpentier, de la police de Hull. Celui-ci faisait sa ronde ce matin vers 4 heures et 30 et il vit Hall lancer un cendrier de verre dans la vitrine. Il l'arrêta aussitôt.

Fred Baker, de Maniwaki, aura sa sentence le 12, pour avoir volé une montre de \$35 à Delphis Chantigny, du même endroit.

Voir Nouvelles de Hull page 8

ASSEMBLÉE L'UNION LIBÉRALE

DEMAIN SOIR SALLE LAFLECHE A 8 heures

ON IDENTIFIE ARME, BALLES ET LINGERIE

Les détectives Henri Foucreau et J.-F. Dalpé et le shérif Sloan font l'identification.

CHEZ M. BRADLEY

Au début de la deuxième journée du procès de Michael Bradley, de l'île-Aux-Allumettes, accusé d'avoir le 21 juillet 1933, tué 5 membres de sa famille, à Demers Centre, soit à quelque 100 milles d'Ottawa, des témoins ont relaté comment ils avaient découvert chez Joseph et Michael Bradley, ainsi que dans un buisson non loin de chez le père de l'accusé, des balles, cartouches, une carabine, des vêtements, des vêtements meurtris et des pièces de vêtements. Ces divers objets ont été identifiés.

Léonard Allard a relaté s'être rendu chez Jos. Bradley le jour du crime et y avoir trouvé une cartouche vide, au milieu de l'escalier de la maison, cartouche qu'il a remise au shérif D. Sloan, de Campbell's Bay. Il était là avec M. le curé D. Harrington, son père, Ludger Allard, et Jos. Cantin.

Ludger Allard a témoigné ensuite, disant s'être rendu chez Jos. Bradley le 21 juillet en question. Dans l'étable, il vit des taches de sang. Il faisait des recherches avec Jos. Cantin.

Ce dernier trouva sur la propriété deux ou trois balles. Le 24 juillet, il alla chez Michael Bradley, l'accusé, à deux milles environ de chez Jos. Bradley, où eut lieu la tragédie, et l'accompagna le détective provincial J.-F. Dalpé dans des recherches à la maison et les autres constructions de la ferme. Dans l'étable, le détective finit par trouver, sous le plancher, une carabine, qui est alors produite en cour et est jugée, par le témoin, semblable à celle qui fut découverte en sa possession. Néanmoins, pas expert en armes à feu, il ne peut juger positivement que c'est l'arme trouvée. Mais elle lui ressemble. En contre-interrogatoire, le témoin répond à l'avocat de la défense, Me M. Gaboury, de Montréal, avoir été au courant que Michael Bradley possédait des armes à feu et s'en servait habituellement, même en dehors des salons de chasse. Il ignore cependant s'il les prêtait à autrui.

BALLES TROUVÉES

Le shérif Dominie Sloan, de Campbell's Bay, répond ensuite aux questions de l'avocat de la Couronne, Me F. Caron. Il alla chez Jos. Bradley le midi, le jour du meurtre, et en compagnie d'autres personnes vit les corps des cinq victimes. Quatre cartouches vides et quatre balles trouvées sur la propriété lui furent remises et il les confia lui-même au détective J.-F. Dalpé. Une boîte de cartouches découverte chez Michael Bradley, sous le plancher d'un bâtiment, fut aussi remise au détective. Ces cartouches étaient des Winchester. Il n'a pas de connaissance personnelle de la découverte de la carabine. Il identifie les munitions dont il parle, alors qu'elles sont produites en cour et lui sont montrées.

DES VÊTEMENTS

Le détective Henri Foucreau, de la police provinciale, a raconté ses recherches chez Jos. et Michael Bradley. La boîte de cartouches retrouvée chez le dernier n'était pas entièrement pleine. Il en manquait une. C'était celle des Winchester 32. D'autres cartouches ont été utilisées depuis par le médecin légiste J.-F. Roussel, pour des expériences, est-il dit au juge Le Cousineau, président des assises, sur question pertinente qu'il pose.

M. Foucreau identifie aussi plusieurs pièces de vêtements découvertes chez Michael Bradley, puis dans un buisson, près de la clôture d'un champ, à une dizaine d'arpents de chez Jos. Bradley. Ce sont ces chaussures de travail en caoutchouc, des salopettes et une vareuse, des chaussettes. La trouvaille en fut faite chez Jos. Bradley le 24 juillet. Le sac des salopettes et les chaussettes étaient humides. Le 14 août, le détective finissait par trouver dans un champ, tel que rapporté plus haut, un sac contenant deux paquets légers de couleur jaunâtre.

On se rappelle qu'il a déjà été témoigné que des voisins virent, peu de temps après le crime, un homme passant rapidement sur la propriété de Jos. Bradley, la tête penchée et recouverte d'un vêtement jaune quelconque.

Le détective Foucreau a fait l'identification de tous ces vêtements.

LES PISTES SUIVIES

Le détective J.-F. Dalpé témoigne ensuite, Parti de Hull, il se rendit le 21 juillet 1933 chez Jos. Bradley. Pour des recherches en rapport avec le crime qui venait d'être commis. Il arriva à Demers Centre vers 5 heures de l'après-midi et il vit les corps des 5 victimes. Il y en avait trois dans la maison et deux dans une espèce de remise. Ces derniers furent alors transportés avec les autres. Le shérif Sloan remit au témoin les cartouches trouvées sur la propriété. M. Dalpé découvrit aussi des pistes qui suivirent quelque temps et elles menaient dans la direction générale de chez Michael Bradley.

Le 24 juillet, le détective alla chez ce dernier et en compagnie de Ludger Allard il fit la découverte de la carabine sous le plancher d'une étable. Il identifie l'arme produite en cour comme étant bien celle qu'il a retracée alors, par suite du numéro de série et de certains autres signes. Le soir, il rencontra l'accusé à l'hôtel Gray, à Chapeau, et il se mit à le questionner, se faisant préalablement connaître comme détective provincial. Il avait alors des soupçons contre Mic. Bradley.

A ce moment, Me Gaboury s'objecta à la façon d'interroger de Me Caron, disant que ses questions sont trop suggestives et le juge Cousineau, comme il est midi passé, ajourna à deux heures 15 minutes, la passe-d'armes entre les avocats.

Missionnaire-Colonisateur pour la section québécoise de la soc. de colonisation

S. Exc. Mgr l'Archevêque désigne à ce poste M. le curé Armand Rollin, de Calumet. — A la disposition de MM. les curés pour former des comités.

S. Exc. Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, qui s'intéresse vivement à l'œuvre de la colonisation, ayant écrit récemment une lettre d'une société d'origine québécoise de colonisation, en deux sections, l'une pour la partie ontarienne de son diocèse et l'autre pour la partie québécoise, vient de désigner comme missionnaire-colonisateur de la section québécoise M. l'abbé Armand Rollin, curé de Calumet.

C'est l'heureuse nouvelle apprise hier soir à la réunion bimensuelle de cette section, tenue sous la présidence de M. Amédée Buteau, en son bureau de directeur de l'école technique.

On sait que le succès du mouvement colonisateur dans le diocèse, ou autrement le succès des activités de la société diocésaine de colonisation repose sur la fondation des comités paroissiaux de mission, par Son Excellence. Le nouveau missionnaire-colonisateur sera à la disposition de MM. les curés pour fonder les comités.

Au cours de la séance, il a été décidé de faire imprimer de la papeterie officielle pour la section québécoise de la Société, dont le but social est à Hull. Plusieurs lettres de recommandation, envoyées et reçues ont été lues.

MM. les curés sont encore invités, après avoir lu et commenté la lettre récente de Son Excellence sur la colonisation, à inviter les paroissiens intéressés à se faire coloniser à leur donner leurs noms sans retard, afin qu'on puisse se mettre à l'œuvre effective de la mission. Le comité diocésain québécois se réunit régulièrement et est résolu à travailler ardemment et sans relâche pour l'œuvre si importante de la colonisation. On compte que les comités paroissiaux non encore formés s'établiront promptement et feront un prompt et beau travail.

APPEL FAIT EN FAVEUR DE PLUS DE FRATERNITÉ

M. F. Napoléon Garceau, de la Commission des Chemins de fer, parle au Rotary hier.

REUNION CONJOINTE

M. F. Napoléon Garceau, vice-président de la Commission des Chemins de fer, a été l'orateur de circonstance hier à la réunion conjointe annuelle des clubs Rotary de Hull et d'Ottawa, tenue au Standish Hall, sous la présidence de l'échevin Z. Bouchard, président du club de Hull, et Norman G. Foster, président de celui d'Ottawa.

M. Garceau a fait un appel pour la mise en œuvre des principes de fraternité chrétienne entre les hommes dans leur vie de chaque jour. L'égoïsme, dit-il, l'égoïsme personnel, de race ou de nation a prévalu trop souvent au lieu de l'esprit du christianisme. Il faut appliquer le précepte de l'Evangile: aimer Dieu, le prochain comme soi-même. Il ne faut pas être chrétien de nom seulement, mais de cœur et d'action. On oublie trop souvent ces principes.

Il a été souligné que M. Garceau pouvait parler d'expérience, après avoir été avocat pendant une quarantaine d'années et au service public comme maire de Drummondville pendant 20 ans et président des écoles de la même ville durant 27 ans.

Il y a eu musique d'orchestre au cours du repas servi, et du chant par Mme Delora Bessie-Wright, accompagnée au piano par M. Armand Groulx. M. Garceau a été présenté par M. Foster et remercié par le notaire L. Bertrand.

Le Secrétaire, Conseil des Métiers de la Construction. Le Conseil siège ce soir, à la Bourse du Travail. Les délégués sont priés d'être tous présents.

Le Secrétaire, Exécutif des Pompiers. Les officiers de l'Union des Pompiers siège ce soir, à 8 h. 30, à la station de feu no. 1. Avis aux intéressés.

Le Président.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum \$1.00.

Syndicat interprofessionnel. Il y a l'assemblée du syndicat interprofessionnel, ce soir, à 8 h. 15, à la Bourse du Travail. Avis aux membres.

Le Secrétaire, Conseil des Métiers de la Construction. Le Conseil siège ce soir, à la Bourse du Travail. Les délégués sont priés d'être tous présents.

Le Secrétaire, Exécutif des Pompiers. Les officiers de l'Union des Pompiers siège ce soir, à 8 h. 30, à la station de feu no. 1. Avis aux intéressés.

Le Président.

Remerciements

La famille Côté désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de Madame Pierre Côté, née Clara Rochefort.

Les prières, les courtoisies, les bouquets spirituels, tributs floraux, visites, assistance aux funérailles, etc.

Horaire - OTTAWA - OLD CHELSEA

Tous les jours	Samedis
7.15 a.m.	7.15 a.m.
5.00 p.m.	1.30 p.m.
	5.30 p.m.

Dimanches 11.00 a.m. 1.00 p.m.

En vigueur, MARDI, le 1er janvier, 1935

Gatineau Bus Company Ltd.

89, rue Wellington, Hull

Tél: Sher. 40

Tél: Sher. 2463

Pharmacie Nationale

165, Boulevard St-Joseph — Hull

autrefois PHARMACIE UNION

Spécialités: — Prescriptions.

SERVICE DE 24 HEURES

Livraison rapide dans toutes les parties de la ville.

FREIMAN'S Hi-Spot Sale of Corsets, Ceintures-Corsets et Corselettes

Surveillez les Aubaines par Excellence chez Freiman durant janvier — c'est le sommet des valeurs.

MERCREDI

Voici une très appréciable occasion! Une aubaine de la Vente par Excellence qui présente des styles pour toutes les tailles, à des prix qui enchanteront les personnes économes. C'est un événement d'un jour et nous conseillons les emplettes de bonne heure.

Une autre Alléchante Vente de

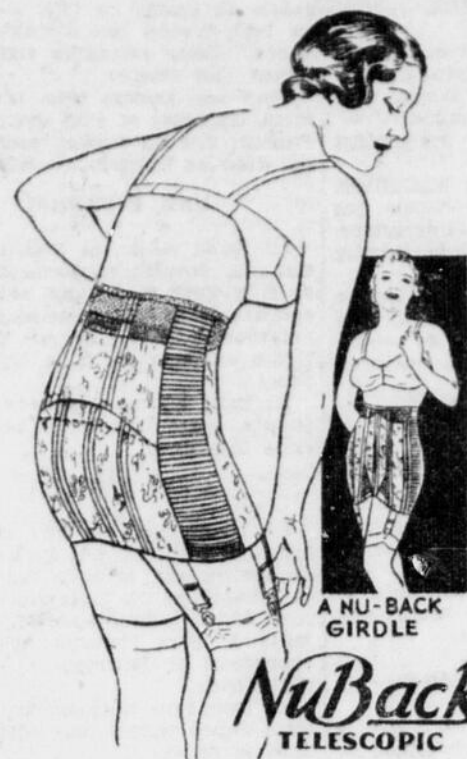
950

CHAPEAUX 35¢

Notre dernière vente fut un solde complet

Notre dernière vente fut si bien reçue et la foule si grande au rayon des Chapeaux de Freiman que nous offrirons à nos nombreuses clientes une autre occasion d'acheter des chapeaux à ce très bas prix. Feutre, velours et Turbans de crêpe de laine et tous les genres de chapeaux en assortiment. Soyez ici à 9 heures. 16 tables remplies à l'occasion de cette vente.

Chapeaux pour Dames — Deuxième Etage



300 Bandeaux

Pour Dames et Jeunes Filles

Toutes des bonnes marques en dentelle de fantaisie, satin, batiste et tissu nouveauté, à une fraction de leur prix courant. Spécial, Mercredi.

25¢

Epargnez sur ces
Ceintures-Corsets
de Batiste Pêche

Chics ceintures-corsets de batiste pêche d'un bel ajustement, faites en styles fermant au côté avec panneaux élastiques pour assurer un ajustement parfait. Mercredi, chacun.

59¢

Pas de Commandes téléphoniques, postales ou contre remboursement pour ces articles — 3ème Etage

Ceintures-Corsets Nu-Back

100 de ces réputées Ceintures-Corsets Nu-Back, le seul vêtement fondation qui a le dos deux pièces breté qui ne chevauche pas. Cette ceinture-corset s'attachant au côté est faite de brocart pêche de haute qualité. Tailles 24 à 36. Spécial, mercredi, chacune

\$2.95

CORSELETTES

Nature's' Rival et Perfection

Une autre aubaine sensationnelle! Nature's' Rival et Perfection — tous les plus récents styles soutiens avec dos réguliers ou bas. Elles sont faites de tissu rayé de bonne qualité avec sections élastiques où c'est nécessaire. Tailles 32 à 40 dans le groupe. Spécial, mercredi, chacune

\$1.59

Splendide pour la taille—
Ceintures-Corsets Fourreaux

"Lastex" et Texture Elastique

Que vous soyez de taille mince, moyenne ou forte, voici une occasion dans ce Corset spécial "Lady Mac" laçant en avant. Fait avec haut élastique et bien baleiné pour assurer le support voulu. Spécial, Mercredi, chacun

\$2.39

Remarquez le bas prix de ces
Corsets Lastex et Texture
Elastique Laçant en Avant

59¢



Pas de Commandes téléphoniques, postales ou contre remboursement pour ces articles. Troisième Etage

Un Bel Assortiment de
RAVISSANTES
Nouvelles ROBES

C'est une collection qui vous captivera. Chics matelassés, noires et marine avec de séduisants détails blancs. Teintes vives: bleu paon, framboise, aqua, nouveau vert, bleu, marine et noir. Ne manquez pas de voir ces robes, mercredi matin. Tailles 14 à 20 et 38 à 46. Mercredi

\$8.75



Manteaux — Deuxième Etage

PANTALONS DE SKI

Tissus couverture, dans les teintes vertes, bleu pâle, rouge et marine. Tailles 14 à 20. Mercredi

\$2.95

Rayon des Vêtements de Sport — Deuxième Etage

900 PAIRES DE BAS POUR DAMES

Ce sont des irréguliers d'une série valant le double de ce prix. De véritable pure soie. Toutes les teintes et pointures au choix. Aussi un grand assortiment de soie et laine. Magasinez de bonne heure pour jour du meilleur choix. Spécial, mercredi, la paire

25¢

Bas — Rez-de-chaussée

BAS À CÔTES 1 et 1 POUR ENFANTS

600 paires. Un écoulement de bas à prix élevés en assortiments dépareillés. Ils valent 39¢ la paire. Spécial, mercredi, la paire

25¢

Pas de Commandes téléphoniques, postales ou contre remboursement. Bas — Rez-de-chaussée

GANTS LAINE ECHANTILLONS

300 paires de gants pour dames et enfants. Un groupe d'échantillons — pas deux pareils. Il serait ridicule de coter le prix courant, mais si vous avez besoin d'une paire de gants chauds pour vous-même ou votre enfant, voyez ceux-ci. Spécial, mercredi, la paire

39¢

Gants — Rez-de-chaussée

50 Manteaux de Fourrure

Pour cet Événement vedette de notre Vente de Fourrure de Janvier

Valent jusqu'à \$59.00. Spécial

\$37

Conditions: \$5.00 à Compte, le Solde en 6 mensualités égales.

- 5 Superbes Manteaux de Lapin Swaggers. Tailles 14, 16 et 18
- 10 Manteaux de Pattes de Caracul Noir. Tailles 14, 16, 18, 20 et 40
- 10 Manteaux de Caracul Brun Bille. Tailles 14 à 40
- 6 Manteaux de Pattes de Caracul Garnis en pareil. Tailles 14 à 20
- 9 Manteaux de Mouton façon Castor. Tailles 16, 18 et 42
- 9 Manteaux de Seal français Garnis en pareilles. Tailles 16, 36, 38, 40 et 44
- 1 Manteau de Lapin Blanc Taille 16

20
Manchons de Seal Français

Genre sac à main avec miroir et bourse à monnaie. Rég. \$2.95. Spécial, mercredi.

\$2.15

Rayon de Fourrure — Deuxième Etage

Une remarquable Vente à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau rayon pour les

ORIENTAL RUGS

NATTES PERSANES LILAHAN

Valeur courante de \$32.00
Spécial, mercredi.

Il y a bien des années qu'il nous fut possible d'offrir des nattes d'une si haute qualité à un si bas prix. Attrayants dessins et riches coloris — terre cuite, roses et bleus. La plupart en dessins à semis. Elles agrémenteront toute pièce dans la maison.

GRANDEUR APPROXIMATIVE, 4 pds x 2 pds 3 pes.

\$22.95

CARPETTE MAILLÉE PERSANE, PRIX REGULIER \$1300.00, POUR

Une carquette soigneusement choisie, texture fine. La qualité est de premier ordre avec jolis coloris et dessins.

Grandeurs 20 pds 2 pes x 13 pds 4 pes.

\$925.00

CARPETTES KERMAN, PRIX REGULIER \$950.00, POUR

Un chef-d'œuvre de texture. Une carquette qui a conservé les vieilles traditions de couleur, tissu et dessin, le prototype des carpettes dans le monde entier.

GRANDEUR 15 pds 6 pes x 10 pds 6 pes

\$698.00

CARPETTES KESHAN, \$1475.00, POUR

Des carpettes de ce genre se sont bien vendues cinq ou six ans à deux fois et trois fois le prix que nous les offrons aujourd'hui. Ce chef-d'œuvre par excellence à un médaillon rouge rubis sur fond bleu.

GRANDEUR 13 pds 8 pes x 10 pds 3 pes

\$998.00

VERITABLES SAROUKS PERSANS, PRIX REGULIER \$170.00 POUR

Une carquette persane bien connue. Très soigneusement tissée de laines persanes de choix pour résister au plus dur user. Teints de fond rose antique, bleu, or et cuivre

GRANDEUR APPROXIMATIVE, 6 pds 2 pes x 4 pds 2 pes

\$124.00

CARPETTES LILAHANS PERSANES, PRIX REGULIER \$115.00, POUR

Une des meilleures valeurs de notre vente sont ces attrayantes carpettes d'un riche lustre et dans une bonne variété de dessins et de teintes au choix.

GRANDEUR APPROXIMATIVE 8 pds 9 pes x 5 pds

\$84.75

ATTRAYANTES CARPETTES RAYEES PERSANES, PRIX DE

Une aubaine extraordinaire! Rayures en teintes vives, avec les jolies nuances de bleu, rouge, rose et ivoire dont les Perses font usage. Splendides pour solariums, passages, corridors, etc. Prix courants de \$136.00 et \$170.00. Les grandeurs varient de 11 pds 3 pes x 3 pds 4 pes jusqu'à 17 pds 8 pes x 3 pds 4 pes.

\$98.00 à \$124.00

Tapis d'Orient — Quatrième Etage

A. & J. Freiman - Limited "The Store that Sets the Pace"

Sir John Aird demande l'abaissement de tous les tarifs canadiens

L'ASSEMBLÉE DE LA BANQUE DE COMMERCE

Le président de cette grande institution financière s'attaque à l'inflation et à l'étatisme.

LES SECOURS

Il demande la suppression de toutes les dépenses inutiles dans ce domaine.

LE GRAIN

(Presse Canadienne)
TORONTO, 8 janvier. — Sir John Aird, président de la Banque Canadienne, a demandé aujourd'hui l'abaissement de tous les tarifs et la stabilisation de la monnaie. De plus, dans son discours prononcé aujourd'hui à l'assemblée annuelle de la Banque de Commerce, Sir John a attaqué l'inflation, a approuvé la création de la Banque d'Etat, s'est opposé à l'intervention gouvernementale, a demandé l'abolition de toutes les dépenses inutiles pour les secours aux chômeurs et a recommandé la tenue d'une enquête sur les meilleures manières de restauration du marché du blé.

ROUTES RURALES IMPASSABLES À CAUSE DU DÉGEL

Seul le boeuf était en petite quantité, ce matin, sur le marché By.

PAS DE PORC

Les autres produits, oeufs, légumes, etc., brillaient aussi par une absence complète.

MEME PRIX

En raison des chemins ruraux impassables par le dégel, les arrivages étaient nuls sur le marché local, ce matin. Le boeuf seul s'est vendu en quantité appréciable. Porc, oeufs, légumes, etc., brillaient par leur absence. Les prix étaient les mêmes que samedi.

PRODUITS LAITIERS
Beurre, la livre 21c.
Crème, pint 20c.
A-Gros (spécial et extras) 35c à 40c
A-Moyens (frais premiers) 33c
A-Poulettes 30c

VIANDES
Agneau du printemps:
la pièce \$1.00 à \$1.50
Quartier de derrière 12 à 15c
Quartier de devant 7 à 10c
Mouton:—
Carcasse 6-7
Quartier de derrière 4-5
Quartier de devant 4-5
Boeuf:—
Carcasse 6-7
Quartier de devant 4-5
Quartier de derrière 4-5
Porc:—
Carcasse 6-7
Quartier de devant 4-5
Quartier de derrière 4-5
Veau:—
Carcasse 6-7
Quartier de devant 4-5
Quartier de derrière 4-5

POULES, OIES
Poules, liv. 15c à 16c
Poulettes, liv. 18c à 20c
Oies 15c à 20c
Dinde 20c à 25c

FOIN, AVOINE, PAILLE
Foin, la tonne \$12 à \$15
Avoine, minot 38 à 40c
Paille, tonne \$7.50 à \$8

LEGUMES
Ail, tresse, choux 15c
Bettes, gallon 10c
Bettes, poche 10c
Carottes, gal, 10c; poche 10c
Choux, chac 5 à 10c
La douzaine 50c

FRUITS
Fèves, pint 10c
Herbes, 3 paquets 0.10
Navet, chac, 3-10c; poche 0.10
Pois à soupe, pint 0.10
Oignons, gal, 15c; poche 0.10
Pommes, gal, 15c; poche 0.10
Patates, gal, 10c
La poche 50 à 60c
Pommes, poquet, 5c; doz 50c
Salade, pied 3c

TABACS
Oubour, la livre 20-40c
Belgique, extra, la liv. 20-40c
Champlain, la liv. 20-40c
Havane, la liv. 20-40c
Petit canadien, la liv. 30-60c
Parfum d'Italie, la liv. 50 à 70c
Quenel, la liv. 30 à 60c
Rouge, la liv. 15-30c

ETUDES À CHICAGO
M. Joseph Ladefla, fils du Dr et Mme Paul Ladefla, est retourné à Chicago, où il continue ses études à l'Université de l'Illinois, après avoir passé une quinzaine dans sa famille.

LES PRODUITS IRRÉGULIERS À MONTRÉAL

Le beurre et le fromage prennent des avances tandis que le doux temps fait glisser les oeufs.

DES DÉTAILS

MONTRÉAL, 8. — Le fait saillant du marché G. gros, hier, à Montréal fut la hausse du beurre et du fromage et la baisse des oeufs par suite du temps.
Blé Nord n° 1 88
Avoine No 2 c.w. 54
Avoine No 3 c.w. 48
Piotin No 1 46
Orge, N. 3 c.w. 63
Farine de blé du printemps:
Avoine No 1 22.80 à 22.70
2ième marque 22.40 à 22.50
Au baril 22.35 à 2.43
En sacs de jute, livraison en divers points de la région moins 5 cents par sac pour commandes au comptant.
Farine de blé d'hiver:
Qualité de choix en lots partiels au baril \$4.35 à \$4.45
Qualité de choix en lots divers, au baril \$4.75 à \$4.85
Farine de blé blanc, par baril, livraison faite \$5.70 à \$5.90
Général:—
Poin No 1 pasteurisé 22.85
Cru rouge 22.25
Cru blanc 22.35
(Prix à la tonne, taxes comprises, livraison dans la région au tarif de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant)
Avoine roulee sac de 90 livres livraison faite et y compris les taxes de ventes, \$3.35.
Poin en balles:
Poin No 2 extras \$15.00
Poin No 2 \$14.00
Poin No 3 \$12.50
(Prix à la tonne, f.a.b. wagons)

BEURRE
Le beurre valait 21-3-4 à 22 livres au wagon ou en lots partiels.
Beurre solide, vendu en petite quantité aux détaillants, 22 cents; beurre en moule, 23 cents.
LE FROMAGE
Fromage d'Ontario 10-3-4 à 10-1-2 cents pour le No. 1.

LES OEUFS
Les prix de gros au wagon ou en lots partielles sont les suivants: A. gros, 30 à 31 c.; A. moyens, 27 à 28 cents; B. 19 cents; C. 18 cents.
Prix aux détaillants en petits lots:
Qualité:
A-1, gros 40c
A-1, moyens 37c
A. gros 32c
A. moyens 32c
A. poulettes 31c
B. gros 25c
B. moyens 24c
C 21c

LES PATATES
Patates de la province de Québec, 45 à 47 le sac de 80 lbs, du Nouveau Brunswick, 48 à 50 cents le sac de 80 livres; de l'île du Prince Édouard, 50 à 52 cents le sac de 80 livres.

VOLAILLES
(Prix à la livre aux détaillants pour volailles plumées.)
Volailles à rôti 23-28
Volailles à bouillir 16-18
Poulets de choix 22-24
Poulets au lait 22-23
Dindes 22-23
Oies 22-23
Canetons domestiques 17-19
La qualité B valait généralement 2 cents de moins que la qualité A.

MARCHÉS DES BESTIAUX
A MONTRÉAL
MONTRÉAL, 8. — Les arrivages sur le marché de bestiaux aujourd'hui à Montréal se sont élevés à 1,016 têtes d'animaux, dont 169 bêtes à cornes, 286 vaches, 537 porcs et 24 moutons et agneaux. Un envoi de bêtes à cornes de l'ouest n'a pas trouvé preneur.
Les prix des bêtes à cornes étaient fermes: \$2.50 à \$2 pour les boeufs à saucisse de Bologne \$1.75 à \$2.25 pour les vaches de qualité commune, \$2.25 à \$2.50 pour celles de bonne qualité. Les veaux, stationnaires, faisaient \$8, \$7.75, \$7.50, \$7 et \$6.50, les veaux d'herbe, \$7. Les agneaux se vendaient \$5 et \$5.25 pour les mâles, et les moutons, \$2 à \$3.
Les porcs, plus bas, ont fait \$3 pour ceux à bacon, et les truies \$6.

A TORONTO
TORONTO, 8. — Le marché des bestiaux était lent aujourd'hui pour les bêtes à cornes avec seulement 760 têtes d'animaux frais et 200 restées d'hier. Les autres arrivages comprenaient: 220 vaches, 440 porcs, 110 moutons et agneaux.
Les vaches ont fait \$1.35 pour celles de saucisse, \$2.75 à \$3.50 pour celles de bonne qualité. Les veaux ont touché de \$7.50 à \$8 pour ceux de choix et \$4 pour les communs.
Quelques lots d'agneaux se sont vendus de \$6 à \$7.50, tandis que les moutons ont fait de \$2.50 à \$3.
Il n'y eut pas de cotations pour les porcs durant la matinée.

Un sursis de la dernière heure à ce condamné
Le gouverneur résidant en conseil n'intervint pas dans la sentence de mort imposée à Daniel-P. Sampson de Halifax, pour le meurtre de deux enfants dans cette ville il y a plus d'un an. Sampson a été condamné à être pendu le 10 janvier.

Une dépêche de la Presse Canadienne de Halifax, dit que l'hon. juge John Dool de la cour supérieure de la Nouvelle-Écosse, a accordé un sursis de la dernière heure à Sampson, condamné à être pendu à Halifax pour le meurtre de Bramwell Hefferman, 12 ans.

GAINS MODÉRÉS SUR TOUS LES MARCHÉS DE BLÉ

Des hausses se sont produites tant à Winnipeg qu'à Chicago et Liverpool.

LES CHIFFRES

WINNIPEG, 8. — Des hausses modérées ont eu lieu sur tous les marchés du blé, hier. On enregistra une avance de 1-8 à 1-4 cent sur la bourse du grain de Winnipeg, de 3-8 à 1-4 cent à Liverpool et d'une bonne fraction à Chicago. Les options de mai ont clôturé à 84 et celles de juillet à 84 1-2 cents.
Prix au comptant:—
BLE No 1 dur, 81; No 1, nord 79 1/2; No 2, nord, 78; No 3, nord, 77 1/2; No 4, nord, 76 1/2; No 5, nord, 75 1/2; No 6, nord, 74 1/2; No 7, nord, 73 1/2; No 8, nord, 72 1/2; No 9, nord, 71 1/2; No 10, nord, 70 1/2; No 11, nord, 69 1/2; No 12, nord, 68 1/2; No 13, nord, 67 1/2; No 14, nord, 66 1/2; No 15, nord, 65 1/2; No 16, nord, 64 1/2; No 17, nord, 63 1/2; No 18, nord, 62 1/2; No 19, nord, 61 1/2; No 20, nord, 60 1/2; No 21, nord, 59 1/2; No 22, nord, 58 1/2; No 23, nord, 57 1/2; No 24, nord, 56 1/2; No 25, nord, 55 1/2; No 26, nord, 54 1/2; No 27, nord, 53 1/2; No 28, nord, 52 1/2; No 29, nord, 51 1/2; No 30, nord, 50 1/2; No 31, nord, 49 1/2; No 32, nord, 48 1/2; No 33, nord, 47 1/2; No 34, nord, 46 1/2; No 35, nord, 45 1/2; No 36, nord, 44 1/2; No 37, nord, 43 1/2; No 38, nord, 42 1/2; No 39, nord, 41 1/2; No 40, nord, 40 1/2; No 41, nord, 39 1/2; No 42, nord, 38 1/2; No 43, nord, 37 1/2; No 44, nord, 36 1/2; No 45, nord, 35 1/2; No 46, nord, 34 1/2; No 47, nord, 33 1/2; No 48, nord, 32 1/2; No 49, nord, 31 1/2; No 50, nord, 30 1/2; No 51, nord, 29 1/2; No 52, nord, 28 1/2; No 53, nord, 27 1/2; No 54, nord, 26 1/2; No 55, nord, 25 1/2; No 56, nord, 24 1/2; No 57, nord, 23 1/2; No 58, nord, 22 1/2; No 59, nord, 21 1/2; No 60, nord, 20 1/2; No 61, nord, 19 1/2; No 62, nord, 18 1/2; No 63, nord, 17 1/2; No 64, nord, 16 1/2; No 65, nord, 15 1/2; No 66, nord, 14 1/2; No 67, nord, 13 1/2; No 68, nord, 12 1/2; No 69, nord, 11 1/2; No 70, nord, 10 1/2; No 71, nord, 9 1/2; No 72, nord, 8 1/2; No 73, nord, 7 1/2; No 74, nord, 6 1/2; No 75, nord, 5 1/2; No 76, nord, 4 1/2; No 77, nord, 3 1/2; No 78, nord, 2 1/2; No 79, nord, 1 1/2; No 80, nord, 1/2; No 81, nord, 0; No 82, nord, -1/2; No 83, nord, -1 1/2; No 84, nord, -2 1/2; No 85, nord, -3 1/2; No 86, nord, -4 1/2; No 87, nord, -5 1/2; No 88, nord, -6 1/2; No 89, nord, -7 1/2; No 90, nord, -8 1/2; No 91, nord, -9 1/2; No 92, nord, -10 1/2; No 93, nord, -11 1/2; No 94, nord, -12 1/2; No 95, nord, -13 1/2; No 96, nord, -14 1/2; No 97, nord, -15 1/2; No 98, nord, -16 1/2; No 99, nord, -17 1/2; No 100, nord, -18 1/2; No 101, nord, -19 1/2; No 102, nord, -20 1/2; No 103, nord, -21 1/2; No 104, nord, -22 1/2; No 105, nord, -23 1/2; No 106, nord, -24 1/2; No 107, nord, -25 1/2; No 108, nord, -26 1/2; No 109, nord, -27 1/2; No 110, nord, -28 1/2; No 111, nord, -29 1/2; No 112, nord, -30 1/2; No 113, nord, -31 1/2; No 114, nord, -32 1/2; No 115, nord, -33 1/2; No 116, nord, -34 1/2; No 117, nord, -35 1/2; No 118, nord, -36 1/2; No 119, nord, -37 1/2; No 120, nord, -38 1/2; No 121, nord, -39 1/2; No 122, nord, -40 1/2; No 123, nord, -41 1/2; No 124, nord, -42 1/2; No 125, nord, -43 1/2; No 126, nord, -44 1/2; No 127, nord, -45 1/2; No 128, nord, -46 1/2; No 129, nord, -47 1/2; No 130, nord, -48 1/2; No 131, nord, -49 1/2; No 132, nord, -50 1/2; No 133, nord, -51 1/2; No 134, nord, -52 1/2; No 135, nord, -53 1/2; No 136, nord, -54 1/2; No 137, nord, -55 1/2; No 138, nord, -56 1/2; No 139, nord, -57 1/2; No 140, nord, -58 1/2; No 141, nord, -59 1/2; No 142, nord, -60 1/2; No 143, nord, -61 1/2; No 144, nord, -62 1/2; No 145, nord, -63 1/2; No 146, nord, -64 1/2; No 147, nord, -65 1/2; No 148, nord, -66 1/2; No 149, nord, -67 1/2; No 150, nord, -68 1/2; No 151, nord, -69 1/2; No 152, nord, -70 1/2; No 153, nord, -71 1/2; No 154, nord, -72 1/2; No 155, nord, -73 1/2; No 156, nord, -74 1/2; No 157, nord, -75 1/2; No 158, nord, -76 1/2; No 159, nord, -77 1/2; No 160, nord, -78 1/2; No 161, nord, -79 1/2; No 162, nord, -80 1/2; No 163, nord, -81 1/2; No 164, nord, -82 1/2; No 165, nord, -83 1/2; No 166, nord, -84 1/2; No 167, nord, -85 1/2; No 168, nord, -86 1/2; No 169, nord, -87 1/2; No 170, nord, -88 1/2; No 171, nord, -89 1/2; No 172, nord, -90 1/2; No 173, nord, -91 1/2; No 174, nord, -92 1/2; No 175, nord, -93 1/2; No 176, nord, -94 1/2; No 177, nord, -95 1/2; No 178, nord, -96 1/2; No 179, nord, -97 1/2; No 180, nord, -98 1/2; No 181, nord, -99 1/2; No 182, nord, -100 1/2; No 183, nord, -101 1/2; No 184, nord, -102 1/2; No 185, nord, -103 1/2; No 186, nord, -104 1/2; No 187, nord, -105 1/2; No 188, nord, -106 1/2; No 189, nord, -107 1/2; No 190, nord, -108 1/2; No 191, nord, -109 1/2; No 192, nord, -110 1/2; No 193, nord, -111 1/2; No 194, nord, -112 1/2; No 195, nord, -113 1/2; No 196, nord, -114 1/2; No 197, nord, -115 1/2; No 198, nord, -116 1/2; No 199, nord, -117 1/2; No 200, nord, -118 1/2; No 201, nord, -119 1/2; No 202, nord, -120 1/2; No 203, nord, -121 1/2; No 204, nord, -122 1/2; No 205, nord, -123 1/2; No 206, nord, -124 1/2; No 207, nord, -125 1/2; No 208, nord, -126 1/2; No 209, nord, -127 1/2; No 210, nord, -128 1/2; No 211, nord, -129 1/2; No 212, nord, -130 1/2; No 213, nord, -131 1/2; No 214, nord, -132 1/2; No 215, nord, -133 1/2; No 216, nord, -134 1/2; No 217, nord, -135 1/2; No 218, nord, -136 1/2; No 219, nord, -137 1/2; No 220, nord, -138 1/2; No 221, nord, -139 1/2; No 222, nord, -140 1/2; No 223, nord, -141 1/2; No 224, nord, -142 1/2; No 225, nord, -143 1/2; No 226, nord, -144 1/2; No 227, nord, -145 1/2; No 228, nord, -146 1/2; No 229, nord, -147 1/2; No 230, nord, -148 1/2; No 231, nord, -149 1/2; No 232, nord, -150 1/2; No 233, nord, -151 1/2; No 234, nord, -152 1/2; No 235, nord, -153 1/2; No 236, nord, -154 1/2; No 237, nord, -155 1/2; No 238, nord, -156 1/2; No 239, nord, -157 1/2; No 240, nord, -158 1/2; No 241, nord, -159 1/2; No 242, nord, -160 1/2; No 243, nord, -161 1/2; No 244, nord, -162 1/2; No 245, nord, -163 1/2; No 246, nord, -164 1/2; No 247, nord, -165 1/2; No 248, nord, -166 1/2; No 249, nord, -167 1/2; No 250, nord, -168 1/2; No 251, nord, -169 1/2; No 252, nord, -170 1/2; No 253, nord, -171 1/2; No 254, nord, -172 1/2; No 255, nord, -173 1/2; No 256, nord, -174 1/2; No 257, nord, -175 1/2; No 258, nord, -176 1/2; No 259, nord, -177 1/2; No 260, nord, -178 1/2; No 261, nord, -179 1/2; No 262, nord, -180 1/2; No 263, nord, -181 1/2; No 264, nord, -182 1/2; No 265, nord, -183 1/2; No 266, nord, -184 1/2; No 267, nord, -185 1/2; No 268, nord, -186 1/2; No 269, nord, -187 1/2; No 270, nord, -188 1/2; No 271, nord, -189 1/2; No 272, nord, -190 1/2; No 273, nord, -191 1/2; No 274, nord, -192 1/2; No 275, nord, -193 1/2; No 276, nord, -194 1/2; No 277, nord, -195 1/2; No 278, nord, -196 1/2; No 279, nord, -197 1/2; No 280, nord, -198 1/2; No 281, nord, -199 1/2; No 282, nord, -200 1/2; No 283, nord, -201 1/2; No 284, nord, -202 1/2; No 285, nord, -203 1/2; No 286, nord, -204 1/2; No 287, nord, -205 1/2; No 288, nord, -206 1/2; No 289, nord, -207 1/2; No 290, nord, -208 1/2; No 291, nord, -209 1/2; No 292, nord, -210 1/2; No 293, nord, -211 1/2; No 294, nord, -212 1/2; No 295, nord, -213 1/2; No 296, nord, -214 1/2; No 297, nord, -215 1/2; No 298, nord, -216 1/2; No 299, nord, -217 1/2; No 300, nord, -218 1/2; No 301, nord, -219 1/2; No 302, nord, -220 1/2; No 303, nord, -221 1/2; No 304, nord, -222 1/2; No 305, nord, -223 1/2; No 306, nord, -224 1/2; No 307, nord, -225 1/2; No 308, nord, -226 1/2; No 309, nord, -227 1/2; No 310, nord, -228 1/2; No 311, nord, -229 1/2; No 312, nord, -230 1/2; No 313, nord, -231 1/2; No 314, nord, -232 1/2; No 315, nord, -233 1/2; No 316, nord, -234 1/2; No 317, nord, -235 1/2; No 318, nord, -236 1/2; No 319, nord, -237 1/2; No 320, nord, -238 1/2; No 321, nord, -239 1/2; No 322, nord, -240 1/2; No 323, nord, -241 1/2; No 324, nord, -242 1/2; No 325, nord, -243 1/2; No 326, nord, -244 1/2; No 327, nord, -245 1/2; No 328, nord, -246 1/2; No 329, nord, -247 1/2; No 330, nord, -248 1/2; No 331, nord, -249 1/2; No 332, nord, -250 1/2; No 333, nord, -251 1/2; No 334, nord, -252 1/2; No 335, nord, -253 1/2; No 336, nord, -254 1/2; No 337, nord, -255 1/2; No 338, nord, -256 1/2; No 339, nord, -257 1/2; No 340, nord, -258 1/2; No 341, nord, -259 1/2; No 342, nord, -260 1/2; No 343, nord, -261 1/2; No 344, nord, -262 1/2; No 345, nord, -263 1/2; No 346, nord, -264 1/2; No 347, nord, -265 1/2; No 348, nord, -266 1/2; No 349, nord, -267 1/2; No 350, nord, -268 1/2; No 351, nord, -269 1/2; No 352, nord, -270 1/2; No 353, nord, -271 1/2; No 354, nord, -272 1/2; No 355, nord, -273 1/2; No 356, nord, -274 1/2; No 357, nord, -275 1/2; No 358, nord, -276 1/2; No 359, nord, -277 1/2; No 360, nord, -278 1/2; No 361, nord, -279 1/2; No 362, nord, -280 1/2; No 363, nord, -281 1/2; No 364, nord, -282 1/2; No 365, nord, -283 1/2; No 366, nord, -284 1/2; No 367, nord, -285 1/2; No 368, nord, -286 1/2; No 369, nord, -287 1/2; No 370, nord, -288 1/2; No 371, nord, -289 1/2; No 372, nord, -290 1/2; No 373, nord, -291 1/2; No 374, nord, -292 1/2; No 375, nord, -293 1/2; No 376, nord, -294 1/2; No 377, nord, -295 1/2; No 378, nord, -296 1/2; No 379, nord, -297 1/2; No 380, nord, -298 1/2; No 381, nord, -299 1/2; No 382, nord, -300 1/2; No 383, nord, -301 1/2; No 384, nord, -302 1/2; No 385, nord, -303 1/2; No 386, nord, -304 1/2; No 387, nord, -305 1/2; No 388, nord, -306 1/2; No 389, nord, -307 1/2; No 390, nord, -308 1/2; No 391, nord, -309 1/2; No 392, nord, -310 1/2; No 393, nord, -311 1/2; No 394, nord, -312 1/2; No 395, nord, -313 1/2; No 396, nord, -314 1/2; No 397, nord, -315 1/2; No 398, nord, -316 1/2; No 399, nord, -317 1/2; No 400, nord, -318 1/2; No 401, nord, -319 1/2; No 402, nord, -320 1/2; No 403, nord, -321 1/2; No 404, nord, -322 1/2; No 405, nord, -323 1/2; No 406, nord, -324 1/2; No 407, nord, -325 1/2; No 408, nord, -326 1/2; No 409, nord, -327 1/2; No 410, nord, -328 1/2; No 411, nord, -329 1/2; No 412, nord, -330 1/2; No 413, nord, -331 1/2; No 414, nord, -332 1/2; No 415, nord, -333 1/2; No 416, nord, -334 1/2; No 417, nord, -335 1/2; No 418, nord, -336 1/2; No 419, nord, -337 1/2; No 420, nord, -338 1/2; No 421, nord, -339 1/2; No 422, nord, -340 1/2; No 423, nord, -341 1/2; No 424, nord, -342 1/2; No 425, nord, -343 1/2; No 426, nord, -344 1/2; No 427, nord, -345 1/2; No 428, nord, -346 1/2; No 429, nord, -347 1/2; No 430, nord, -348 1/2; No 431, nord, -349 1/2; No 432, nord, -350 1/2; No 433, nord, -351 1/2; No 434, nord, -352 1/2; No 435, nord, -353 1/2; No 436, nord, -354 1/2; No 437, nord, -355 1/2; No 438, nord, -356 1/2; No 439, nord, -357 1/2; No 440, nord, -358 1/2; No 441, nord, -359 1/2; No 442, nord, -360 1/2; No 443, nord, -361 1/2; No 444, nord, -362 1/2; No 445, nord, -363 1/2; No 446, nord, -364 1/2; No 447, nord, -365 1/2; No 448, nord, -366 1/2; No 449, nord, -367 1/2; No 450, nord, -368 1/2; No 451, nord, -369 1/2; No 452, nord, -370 1/2; No 453, nord, -371 1/2; No 454, nord, -372 1/2; No 455, nord, -373 1/2; No 456, nord, -374 1/2; No 457, nord, -375 1/2; No 458, nord, -376 1/2; No 459, nord, -377 1/2; No 460, nord, -378 1/2; No 461, nord, -379 1/2; No 462, nord, -380 1/2; No 463, nord, -381 1/2; No 464, nord, -382 1/2; No 465, nord, -383 1/2; No 466, nord, -384 1/2; No 467, nord, -385 1/2; No 468, nord, -386 1/2; No 469, nord, -387 1/2; No 470, nord, -388 1/2; No 471, nord, -389 1/2; No 472, nord, -390 1/2; No 473, nord, -391 1/2; No 474, nord, -392 1/2; No 475, nord, -393 1/2; No 476, nord, -394 1/2; No 477, nord, -395 1/2; No 478, nord, -396 1/2; No 479, nord, -397 1/2; No 480, nord, -398 1/2; No 481, nord, -399 1/2; No 482, nord, -400 1/2; No 483, nord, -401 1/2; No 484, nord, -402 1/2; No 485, nord, -403 1/2; No 486, nord, -

Vœux du maire Nolan à l'assemblée inaugurale du conseil de ville hier

M. André Morize A l'Alliance

Leurs Excellences sont patrons pour le maire et la comtesse de Beasbrough honoreront de leur présence, demain soir, la quatrième réunion de l'Alliance Française d'Ottawa, au Château Laurier.

Leur Excellences sont les patrons de l'Alliance.

M. André Morize donnera une conférence sur "La conversation". La réunion s'ouvre à 8 h. 30.

Funérailles de Mme L. Dériger

Les funérailles de Mme Louis Dériger, née Florida Beland, décédée à sa demeure, 35 rue Rochester, à l'âge de 68 ans, ont eu lieu ce matin au cimetière de l'Est, à 10 heures, en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis. Le service funéraire a été chanté à 8 heures à l'église St-Jean-Baptiste. Le R. P. Sylvain, O.P., fit la levée du corps, et le R. P. Davault, O.P., officia au service. Le R. P. Sylvain assistait au choeur pendant le service. La corale paroissiale, dirigée par le professeur Eugène Ledue, fit le chant. Mlle G. Bourque touchait l'orgue.

Le cortège funéraire a quitté les salons funéraires Gauthier, 733 rue Somerset-ouest, à 9 heures et 45 pour se rendre à l'église, et de là au cimetière. Notre-Dame d'Ottawa se fit l'inhumation.

LE CORTÈGE
Conduisant le deuil, M. Louis Dériger, époux de la défunte; ses fils, MM. Lucien, Albert, Paul et Valmore Dériger; son gendre, M. Arthur Gervais; son beau-frère, MM. Ulysse Gagnon, Jérôme Dériger, Léon Gervais, Romeo Brazeau, Romeo Charbonneau, Honoré Beland, Adélard Asselin, Isaie Beland, et Henri Gervais; ses petits-fils, MM. Albert Dériger, Léo et Louis Dériger, Lucien Bertrand, Arthur Gervais et Léo Gervais; un cousin, M. Henri Lalonde.

On remarquait aussi dans le cortège funéraire le député E.R.E. Chénier, l'avocat Raoul Mercier, l'échevin Aristide Beland, M. J. N. A. Mercier, MM. Eugène Blais, J. Langlois, J. Langlois, H. Morel, P. Fortin, W. Charlebois, Fred Lalonde, J. Caron, J. Desnoyers, Arthur Beland, J. Stanz, J. Schuler, M. Archambault, N. Vallée, G. Lalonde, L. Bisson, J. Dinelle, G. Janvignes, G. Carrière, A. Givras, J. E. Doré, A. Lacasse, A. Patrie, R. Patrie, E. Hurtubise, S. Belleau, H. Paquette, U. Sabourin, W. Trépanier et plusieurs autres.

Le Tiers-Ordre de St-Dominique, dont la défunte faisait partie, était représenté aux funérailles par plusieurs de ses membres.

LA DÉFUNTE
Mme Louis Dériger a succombé à une longue maladie. Elle était née à Québec. Elle n'avait que six enfants quand ses parents vinrent s'établir à Ottawa. Mme Dériger était une paroissienne bien connue et hautement estimée de St-Jean-Baptiste. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux et ses quatre fils, deux filles, Mme A. Bertrand et Mme A. Gervais; deux sœurs, Mme E. Asselin, d'Ottawa, et Mme E. Gagnon, de Hull.

Le "Droit" offre à la famille en deuil ses plus vives condoléances.

Conseil réélu à Plantagenet-sud
(Spécial au Droit)
PLANTAGENET, Ont., 7. — Le conseil du canton de Plantagenet-sud a été réélu par acclamation pour un quatrième terme. Il n'y a pas eu d'élections dans le canton depuis 1932. Le 31 décembre dernier, le maire Léon Lalonde, et les conseillers Ovide Lalonde, de Fourcres; Hector Sauvé, de Rose Corners; Charles Villeneuve, de Saint-Isidore; et Louis Chénier, de Fourcres, tous cultivateurs, étaient réélus sans opposition. C'est une marque de confiance que le maire et les conseillers ont mérité grâce à leur bonne administration. Il n'y a pas eu de élections dans le canton. De plus, les taxes ont été réduites à tous les ans depuis 1932.

SERVANTE DEMANDÉE
SERVANTE, \$5.00 à \$6.00 par mois. S'adresser le soir 51 Murray. 13875-16-6

MARDI PROCHAIN GLEBE COLLEGIATE
3me Concert Tremblay
ZIMBALIST
Violoniste mondial (Remplaceant HUBERMAN)
Le concert ouvre à 9 h 30 a.m. mardi prochain, chez Lindsay, pour les habitants et le public en général.
Prix: \$1.10, \$1.65, \$2.20.

JEUDI, 24 JANVIER Théâtre Capitol
LUCIENNE BOYER
et ses Variétés Continentales
L'Incomparable Diseuse Avec ESCUDERO, danseur espagnol.
CARMITA, BALIEFF, DELETTRE, etc.
Pour réserver les places, appelez R. 1580, de 10 h 30 à midi ou de 7 à 9.
Prix: \$5 à \$2.75.

JEUNE FILLE TUÉE IER PAR UNE AVALANCHE

Tragique accident survenu en face du Collège Lisgar. Mort presque instantanée.

ENQUÊTE OUVERTE

Une enquête a été ouverte au sujet du tragique accident qui a coûté la vie de Mlle Janet-S. McCready, 17 ans, de bonne heure hier après-midi. Mlle McCready, fille de M. et Mme Peter McCready, du parc de Rockcliffe, a été tuée presque instantanément par une avalanche de neige et de glace en face de l'édifice du Collège Lisgar. La jeune fille se rendait à la classe avec son ami, Mlle Betty Sims, 17 ans, quand l'avalanche s'est abattue sur elles. Mlle Betty Sims fut aussi atteinte par l'éboulement, mais elle s'en tira avec de légères blessures. Mlle McCready souffrait de dislocation et fracture de deux vertèbres dans le cou. Elle mourut pendant qu'on la transportait à l'hôpital dans une ambulance.

Le coroner Harry Dover a été averti de la mort. Il se rendit à l'hôpital et fit transporter la dépouille mortelle aux salons funéraires Rogers, rue Elgin, où il ouvrit une enquête à sept heures hier soir. Après l'assautement d'un jury et l'identification de la victime, l'enquête a été ajournée à jeudi soir, au poste de police.

On annonce également que la Commission des Collèges fera probablement une enquête détaillée sur les circonstances du tragique accident. Des employés avaient fait l'inspection de la toiture au cours de la matinée et on n'y avait pas trouvé de glace. La neige avait été enlevée la semaine dernière.

AVIS SALUTAIRE
M. Nolan rappelle les enquêtes qui ont été faites au cours de l'année dans l'administration de l'Assistance publique, enquêtes qui n'ont révélé aucune situation scandaleuse. Il lui fait plaisir de noter que les électeurs ont approuvé en décembre ceux qui se sont fait les défenseurs de l'Assistance publique.

M. le maire donne en même temps l'avis salutaire suivant: — que les membres du Conseil, au lieu de retarder les délibérations pour discuter des griefs imaginaires, se renseignent sur les véritables besoins des fonctionnaires de la municipalité.

Le maire donne encore la coopération des membres du Conseil, du public et surtout des institutions de charité pour éloigner de la ville les indigents d'autres centres qui viennent s'établir ici. C'est un bien meilleur service que celui d'une corporation et au gouvernement provincial lorsqu'on accueille ces indigents.

APPEL AU FÉDÉRAL
Convenant que le gouvernement fédéral ne verse pas, au lieu d'impôts, un octroi suffisant à la municipalité, en retour des services publics qu'il n'a pas reçus, le maire dit que la pression sera faite cette année pour obtenir du fédéral un montant plus équitable.

Le gouvernement verse présentement 100,000 dollars par année pour des services évalués à 1,500,000 dollars et qui doivent payer les contribuables.

M. Nolan dit qu'il s'abouchera avec les ministres fédéraux au sujet du pacte de la Confédération, mais il promet de ne pas céder le site du vieux hôtel de ville s'il n'obtient en retour une valeur équivalente.

UNE REORGANISATION
M. J.-E. McVeigh, nouveau commissaire, dit aussi quelques mots. Il fit l'éloge de M. A.-W. Desjardins, doyen du Conseil, et de M. J.-W. McNabb, qui fut son instituteur.

M. McVeigh rappela que s'il accepte l'administration des travaux publics, c'est qu'il compte en partager la responsabilité avec ses collègues, car la loi prescrit qu'aucun commissaire en particulier ne peut s'arroger le contrôle d'un service plus qu'il ne peut refuser d'accepter la responsabilité.

Le commissaire promet de réorganiser le service des travaux publics, il en charge l'ingénieur Askwith, mais il insiste que cela ne veut pas dire des renvois.

De plus, il a mesuré, fait-il, de dire s'il y a trop d'employés aux travaux publics. Je laisse tout cela à l'ingénieur. S'il ne rebâtit pas son département à la satisfaction des autorités, il appartiendra alors au Conseil d'agir.

LA COOPÉRATION
M. McVeigh conclut en demandant la plus étroite coopération des membres du Conseil.

Cette coopération, dit-il, assurera à la ville une administration saine et efficace.

Brouillard dans le Manhattan, N. Y.
LES ACTIVITÉS DANS LE PORT PARALYSÉES.

NEW-YORK, 8. — Le Manhattan est enveloppé dans un épais brouillard qui a paralysé les activités dans le port, causé une collision et retardé les tramways et les autobus.

Une barge a été frappée et coulée par le bateau de passeur Ellis Island. Personne n'a été blessé.

A Sandy Hook, on ne pouvait voir qu'à 100 verges. Plusieurs vaisseaux n'ont pu pénétrer dans le port.

L'ECONOMIE A PEMBROKE
PEMBROKE, Ont., 8. — A la séance inaugurale du nouveau conseil municipal, le maire (Dr) M. McKay, insista sur l'importance de pratiquer l'économie. On veut améliorer la route sur la rivière Ottawa entre Pembroke et l'île aux Allumettes. Le chef de police McKee a demandé qu'on place son service sous une commission de police. Le conseiller, M. Lafrance a été nommé membre des comités des propriétés, incendies et lumières et de la police.

Tête en Fromage
2 bols 25c
E. THÉRIAU
220, rue Dalhousie Tel. Rid. 708

SÉANCES INAUGURALES A EASTVIEW ET DANS GLOUCESTER ET NEPEAN

Plusieurs nominations aux premières réunions de ces conseils municipaux.

Les séances inaugurales des conseils municipaux de la ville d'Eastview, des cantons de Gloucester et de Nepean, ont donné lieu hier à plusieurs nominations. A Eastview, hier soir, l'hôtel de ville était bondé quand Son Honneur le maire Donat Grégoire prit le fauteuil présidentiel pour son troisième terme.

Le greffier Roméo Bégin rapporta que tous les membres du nouveau conseil avaient été assermentés. Ce sont, en plus du maire Grégoire, le conseiller J.-N. B. Charette, le sous-préfet Daniel Nault, les conseillers Withers, Leonard, David Gingras, Bolvin, Téléphone Rochon et Trefré Cousineau. M. Gingras a été nommé président du comité des incendies et des incendies; M. Nault, président des travaux publics et M. Charette, président des finances. Le major Collins, MM. Isidor Champagne et Hector Goulet ont été nommés à la commission de santé publique.

La ville d'Eastview a construit une salle de sports, la salle de la ville, par Jacques Cartier. Il y aura encore une séance pour nommer le comité de la patinoire.

DANS GLOUCESTER
Le nouveau conseil du canton de Gloucester a tenu sa première séance hier soir, à 8 heures, au poste de police. Le conseiller John Innes a été nommé occupé le fauteuil présidentiel. Le greffier Carman-H. Guest a rapporté que le conseil avait été assermenté. Les autres membres du conseil de ce canton sont: MM. William J. Paré, sous-préfet; Charles Henri, Paul Alexander et John-D. Boyce. Le conseil a reçu plusieurs nominations.

DANS NEPEAN
Le conseil du canton de Nepean pour 1952 tenait hier après-midi et hier soir sa première séance de l'année sous la présidence du conseiller George H. Bradley. La soirée a été consacrée à la réunion conjointe avec la commission consultative sur l'alde au chômage. M. J.-E. Cole représentera de nouveau le conseil sur la commission de l'école supérieure de Nepean et M. J.-Lorne Turner a été nommé à la commission de santé.

Après l'assautement d'un jury et l'identification de la victime, l'enquête a été ajournée à jeudi soir, au poste de police.

Une demi-douzaine de projets approuvés par la commission fédérale

L'écoulement scientifique des produits naturels du Canada se continue grâce à la commission des marchés.

Par TOM GREEN.
Rédacteur à la Presse Canadienne

Lancé comme expérience en écoulement scientifique des produits naturels du Canada, une demi-douzaine de projets distincts sur une variété de produits ont reçu l'approbation officielle de la commission fédérale des marchés. La réglementation de la mise en marché au Canada, pour les exportations au Royaume-Uni et en Orient a été sanctionnée, affectant les producteurs de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie anglaise.

Quelques dix projets additionnels ou plus, dont l'approbation attendra à toutes les provinces l'application de la loi d'écoulement des produits naturels, sont en cours de mise en œuvre, sur quelques nécessités de la vie, font du progrès. Environ sept de ces projets sont rendus au point où une décision est attendue sous peu. Le premier projet a été mis à exécution fut celui des fruits de la Colombie anglaise pour régler les fruits des vergers de l'intérieur de la province. Une commission locale à Kelowna, C.A., administre le projet avec un personnel de trois hommes. Les fruitiers et plusieurs exportateurs de la province en question avaient préconisé le projet.

La commission d'exportation des fruits du Canada, composée de cinq représentants de l'industrie aux quatre coins du Canada, a approuvé le plan pour régler l'exportation des pommes et poires fraîches de la Nouvelle-Ecosse de l'Ontario et de la Colombie anglaise. On espère gagner du terrain sur les marchés du Royaume-Uni, améliorer la qualité des exportations et obtenir des meilleurs prix pour les producteurs.

AUTRES RÉGLEMENTS
La réglementation des exportations aux États-Unis de bardeaux de cèdre rouge de l'Ouest produit en Colombie anglaise fonctionnent sous la British Columbia Red Cedar Export Association. Tous nos bardeaux de cèdre rouge viennent du littoral du Pacifique. La production annuelle est d'environ 2,000,000 de carrés, dont 75 pour cent sont exportés.

Dans le but d'améliorer notre commerce en Orient, on a mis à exécution un projet pour régler la mise en marché du hareng salé sec et du hareng salé sec de la Colombie anglaise sous la direction de la British Columbia Salt Fish Board établi à cette fin à Vancouver. Le hareng se vend surtout en Chine et le saumon au Japon.

La réglementation pour l'écoulement domestique et étranger du tabac préparé de l'Ontario est maintenant une réalité. La commission de régie se compose de 14 membres avec siège social à Simcoe. Les commissaires sont nommés par les producteurs, les fabricants et les emballeurs de tabac de la province.

La veille du Jour de l'An, on approuvait le projet de l'association laitière de la vallée de la Fraser. On peut percevoir des frais des producteurs et régler les exportations dans la mise en marché du lait des terres basses de la Colombie anglaise.

DÉCISIONS ATTENDUES
Le "Marketing Board" doit rendre sous peu sa décision sur des projets pour régler l'écoulement domestique des fèves antérieures; les exportations de pommes de terre de l'Ontario et des provinces; les exportations de la Colombie anglaise sous la direction de la British Columbia Salt Fish Board établi à cette fin à Vancouver. Le hareng se vend surtout en Chine et le saumon au Japon.

Le projet des détaillants, grossistes et exportateurs de bois de Montréal, pour régler l'écoulement du bois de l'île de Montréal, est le moins avancé à date.

M. Alfred Wellard est décédé hier à l'âge de 82 ans

ANCIEN FONCTIONNAIRE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE ET RESIDENT BIEN CONNU DE LA BASSE-VILLE.

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Alfred Wellard, résident bien connu de la Basse-Ville et paroissien hautement estimé de la Basilique, survenue hier dans l'hôpital local après une maladie de quatre jours seulement. Il était âgé de 82 ans et 11 mois. Feu M. Wellard avait été pendant 32 ans employé de l'imprimerie nationale et il jouissait de l'estime d'un cercle nombreux d'amis.

Le défunt était marié des Trois-Rivières. Après avoir habité successivement Arthabaska et Montréal, il vint s'établir à Ottawa il y a 45 ans. Il fut toujours depuis ce temps paroissien de la Basilique. Imprimeur de son métier, il entra à l'emploi de l'imprimerie nationale et prit sa retraite il y a environ 14 ans. Son épouse, née Olyvie Sarrazin, l'a précédé dans la tombe il y a 17 ans, et M. Wellard demeura depuis plusieurs années chez sa fille unique, Mme Olyvie Dumoulin, 93, avenue Guigues. M. Wellard ne comptait que des amis dans la paroisse Notre-Dame. Aussi le voyait-on sympathiser avec toutes les familles éprouvées et le retrouvait-on dans le cortège de toutes les funérailles. Le défunt faisait partie de la Congrégation des Hommes, de la Société St-Jean-Baptiste, des Artisans Canadiens-français et de l'Union St-Joseph du Canada.

DANS LE DEUIL
Il laisse pour la pleurer, sa fille, Mme Olyvie Dumoulin, née Claudia, un demi-frère, M. Willie Sigmund, des Trois-Rivières; une demi-sœur, Mme A. Lauzon, de Montréal; trois petits-enfants, Olyvie, Germaine et Jean-Louis Dumoulin, ainsi que plusieurs neveux et nièces, entre autres, M. l'abbé R. Lauzon, vicaire à Laprairie, Qué.

Les funérailles auront lieu jeudi matin. Le cortège funéraire quittera la demeure mortuaire, 93 avenue Guigues, à 7 heures et 45 pour se rendre à la Basilique, où le service sera chanté à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Le "Droit" prie la famille en deuil de croire à sa plus vive et profonde sympathie.

LA CRUE DES EAUX AMENÉE PAR LE DÉGEL

La situation est menaçante à Laval-des-Rapides et à la réserve St-Régis.

PRECAUTIONS

(Presse Canadienne)
LAVAL-DES-RAPIDES, Qué., 8. — Les gens de l'endroit, situé sur la rive nord de la rivière des Prairies, près de Montréal, ont commencé à déménager leurs meubles, car l'eau monte rapidement à la suite du dégel. La glace est recouverte de cinq pieds d'eau et on craint l'inondation de l'usine de filtration, à moins que le temps ne devienne plus froid.

A CETTE RÉSERVE
(Presse Associée)
HOGANSBURG, N.-Y., 8. — On a sonné aujourd'hui les cloches des églises pour avertir les habitants de la réserve indienne St-Régis de la crue des eaux du St-Laurent et de l'amalgame de la glace. Au son des cloches, les Indiens de toutes les parties de la réserve se sont rassemblés pour discuter la situation. Environ 500 Indiens et blancs demeurent dans la réserve. Deux maisons et de petits bâtiments ont déjà été emportés.

FAITS OTTAWA
Des cambrioleurs ont pénétré au cours de la nuit dernière dans les entrepôts de la compagnie Webster, 89 rue Boteler, et ont volé un cadran, un tourne-vis et une mesure de 50 pieds, le tout valant environ dix dollars. La porte d'avant des établissements avait été forcée. Le vol a été découvert ce matin et la police fut avertie immédiatement.

Harry-J. Wilson, 40 ans, 113 rue Nicolas, pris en flagrant délit de vol à l'étalage dans un magasin de la rue Rideau, hier après-midi, a été condamné en cour du magistrat ce matin à dix jours de prison. Wilson avait pris de menus articles valant 2 dollars 35 sur le comptoir du magasin en question.

John Nelson, de Montréal, ancien président du Rotary International, a porté la parole hier à une réunion de l'Association des Agents d'Assurance-vie d'Ottawa. M. Nelson a déclaré que l'assurance-vie favorisait l'épargne, élimine la crainte de l'avenir, améliore les conditions sociales et empêche l'individu de devenir une charge publique. MM. J.-A. Beauséjour, ex-président, et D.-W. Morphy ont été nommés délégués au congrès de l'Association Canadienne des Agents d'Assurance-vie, qui aura lieu à Toronto le 25 janvier.

Le coroner J.-E. Craig a ouvert hier après-midi une enquête au sujet de la mort de George-R. Netté, âgé de 80 ans, qui a succombé hier dans un hôpital local, aux blessures subies dans un accident d'automobile à l'angle des rues Slater et Elgin, jeudi dernier. L'enquête a été ajournée à lundi soir, au poste de police.

John Waugh, de Overbrook, et son épouse, sortie récemment de l'hôpital, ont été forcées de fuir leur demeure par un feu qui s'y déclara. On croit que le feu a été allumé par une cigarette échappée sur un fauteuil rembourré. Les voisins ont réussi à maîtriser les flammes avec des seaux d'eau. Plusieurs meubles furent endommagés mais les dommages ne furent pas considérables. Le logement des époux Waugh est situé sur la rue King George.

Steve Chernaka, 59 ans, pensionné à 53 avenue Champagne, s'est empoisonné en buvant de l'alcool à friction. C'est le verdict rendu hier soir par le jury réuni en enquête au poste de police au sujet de la mort de Chernaka. Plusieurs témoins furent interrogés. Il a été révélé que Chernaka avait bu une assez forte quantité d'alcool à friction la veille du Jour de l'An. Il fut trouvé mort dans sa chambre le lendemain.

W. E. N. Sinclair a été réélu maire d'Oshawa

IL REMPORTE UNE MAJORITÉ DE 308 SUR SON ADVERSAIRE LE DR F. J. RUNDLE

(Presse canadienne)
TORONTO, 8. — Plusieurs municipalités d'Ontario ont tenu hier des élections. Il y a eu des plébiscites sur la question de la bière et d'autres questions d'intérêt. C. W. Cox a été réélu maire de Port Arthur par une grande majorité sur son adversaire, l'ex-échevin J. H. Bartlett.

W. E. N. Sinclair, ancien chef libéral d'Ontario, a été également réélu maire d'Oshawa par une majorité de 308 voix sur le Dr F. J. Rundle. Le vote a été le suivant: Sinclair, 3,055; Rundle, 2,747. M. Sinclair fut élu maire d'Oshawa par acclamation en 1933 et 1934.

R. B. Pow a été réélu maire de Fort William contre trois adversaires, J. W. Looney, W. A. Armstrong et I. M. Gery.

Après un quart de siècle d'option locale, Bruce Mines s'est déclaré en faveur de la vente de liqueur dans les hôtels, et Brampton s'est déclaré contre. Southampton a voté contre le rappel de l'option locale.

Six municipalités se sont déclarées en faveur de la vente de liqueurs et quatre contre. Les premières sont: Spencerville, Port Rowan, Bruce Mines, Woodbridge, Harrison et Mount Forest, et les autres sont: Grimsby-nord, Brampton, Markham et Southampton.

POUR LES BERMUDES
Le "Lady Nelson" de la Canadian National Steamships est parti dimanche de Halifax pour Boston, les Bermudes et la Jamaïque avec ses cabines au complet et une cargaison de produits canadiens à destination des Antilles.

Parmi les voyageurs l'on remarque M. P. E. Lafontaine, de la firme locale Labelle, Dupuis et Lafontaine, M. V. Bernier, entrepreneur, M. et Mme L. Daoust, tous de Montréal. Il y a plusieurs voyageurs de Toronto et de Boston.

L'OPTOMETRISTE
ULRIC ST-AMOUR
Spécialiste pour la vue
Les traitements orthoptiques peuvent améliorer votre regard.
48, rue Rideau, Ottawa Edifice Transportation Tél: Rideau 1151

Major & Lamoureux
Marchands de Charbon
91-99, rue Cumberland Tél. Rid. 1090 - Q. 92

ANTHRACITE GALLOIS — ECOSSAIS AMERICAIN — COKE LASALLE
aux plus bas prix.

SERVICE QUALITE

GINGER ROGERS
FRANCIS LEDERER
Artistes très réputés

Maintenant
Les nouveaux et intéressants amours de l'écran.

ROMANCE IN MANHATTAN

DEUXIEME GRAND FILM:—

MAT. 25c
SOIRS
Balcon, 25c
Orchestre, 35c
Enfants, 10c

Fascinant... Captivant... Mystérieux
MYSTERY WOMAN
avec
NONA BARRIE — GILBERT ROLLAND

3ko CAPITOL

ESSAYEZ UNE TONNE DE COKE "OTTAWA"

En grosseurs spéciales pour

FOURNAISES QUÉBEC, POÊLES DE CUISINE ET POÊLES

\$12.75
Seulement la tonne
Moins 50c la tonne pour du comptant

Appelez Queen 5000 et demandez le Coke, grosseur "Nut".

THE OTTAWA GAS Co.
56, rue Sparks
Queen 5000